Troisième Année. — N° 773 CINQ CENTIMES Mardi 1er Septembre 1891

ADMINISTRATION
48, rue de la République
DRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION
48, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

AUJOURD'HUI :

LES RISQUES PROFESSIONNELS.
LE MASSACRE DE LA MISSION FOURNEAU.

LA BATAILLE LAIQUE

Le vœu Pochon continue à soulever dans la presse des polémiques suffisamment ardentes et suffisamment peu sincères de la part de ses adversaires.

On n'en est d'ailleurs qu'aux escarmouches. Les conseils généraux ont servi à prendre contact, et c'est devant la Chambre que va se livrer la vraie bataille.

D'excellents républicains viennent à la rescousse des cléricaux. Ceux-ci s'effacent, laissent combattre pour eux les partisans d'une soi-disant liberté qui tend à livrer de plus en plus la démocratie à ses pires ennemis.

Les cléricaux, très habilement, se font défendre par des républicains que le seul mot de liberté fascine, éblouit, aveugle et envoie se brûler, comme la phalène, à l'épithète flamboyante. Ils profitent du répit que leur procure l'intervention de ces auxiliaires spontanés pour entamer de plus belle la croisade noire, prêchant la guerre sacrée contre la loi de laïcisation, contre la loi d'égalité militaire, contre la loi d'accroissement fiscal.

Parmi ceux qui font bénévolement le jeu de l'Eglise, avec l'intention de soutenir la liberté d'enseignement qui n'est nullement en cause, se rencontrent des gens d'esprit émettant cette singulière théorie : Nous préférons voir sortir un homme de talent d'une jésuitière qu'un cancre d'un collège universitaire. A les entendre, le vœu Pochon, en demandant que les emplois de l'Etat ne puissent être dévolus qu'aux élèves de l'Etat, aurait pour effet de retirer aux candidats instruits, d'une valeur et d'une supériorité incontestables, tous issus de l'enseignement religieux, les emplois auxquels ils ont droit pour les attribuer à de parfaits crétins, tous élevés sur les genoux de l'Université.

C'est le grand argument du spirituel et fantaisiste Henry Maret.

Bien flatteur pour les établissements religieux, Maret ! Il pose *à priori* ce principe que tous leurs produits sont de petits hommes de génie, et que si l'Université seule fournissait à l'Etat des fonctionnaires, ce pauvre Etat n'aurait que le rebut de la jeunesse éduquée.

Il ne s'agit pourtant pas de faire une sélection à l'inverse et d'écarter le talent pour encourager la médiocrité.

Il est permis de supposer un mérite égal dans les candidats des deux origines. Ce que nous demandons, c'est que les emplois de la démocratie ne puissent être sollicités que par ceux qui n'ont pas débuté en se prononçant contre la société moderne, contre le droit populaire, contre le progrès et contre la tolérance.

Le jour où il sera entendu qu'on ne peut être officier, magistrat, préfet, consul, receveur des finances, qu'en s'étant préparé à ces fonctions dans les établissements de l'Etat, tous ces petits aigles de sacristie qui peuplent les jésuitières, s'il faut en croire Maret, viendront dans nos lycées. La France n'y perdra pas un seul de ces jeunes prodiges et l'Université y gagnera de bonnes recrues.

Le vœu Pochon n'est pas fait pour priver la patrie de serviteurs capables et instruits ; il est présenté pour abattre l'enseignement secondaire clérical et pour détruire dans la société l'influence funeste de ces grandes maisons religieuses dont les élèves peu à peu arrivent à envahir tous les services publics et à gouverner le pays.

M. Sigismond Lacroix, moins convaincu que Maret de l'abondance des bacheliers de génie dans les jésuitières, combat à côté le vœu Pochon : il estime qu'il suffirait au ministre de ne nommer que des titulaires sortant de l'Université. Le vœu se trouverait réalisé, d'une façon détournée, par une sage et utile intervention de l'exécutif.

Nous persistons à préférer une bonne défense légale. Le ministre, si bien intentionné soit-il, a-t-il toujours les mains libres ? Et les ordres des supérieurs ? Et l'avancement hiérarchique ? C'est surtout pour l'armée que le vœu est urgent. Le ministre pourrait-il ne pas tenir compte du numéro de sortie de Saint-Cyr, ou, par la suite des notes favorables fournies par les supérieurs, protéger des maîtres religieux devenant à leur tour protecteurs de leurs disciples ?

Le vœu Pochon n'est ni arbitraire, ni injuste. Il se borne à vouloir défendre l'Etat contre l'envahissement clérical.

Ceux-là seulement doivent le repousser qui estiment que l'accaparement par les hobereaux et les cléricaux de tous les emplois indépendants du suffrage universel est un bien. La question d'enseignement n'a rien à voir là-dedans.

Il s'agit tout bonnement de parvenir à ôter aux maisons religieuses, dont l'hostilité à la démocratie n'est ignorée que de ceux qui veulent bien ne pas s'en soucier, l'éducation de la jeunesse bourgeoise, et surtout il faut chercher à leur enlever l'influence toute profane, la tutelle, le patronage qu'elles exercent sur l'armée, sur la magistrature, sur le barreau.

La bataille laïque ne peut être perdue, mais la victoire sera longtemps en suspens, puisque des républicains, excellents tireurs, canardent à coups d'esprit et d'ironie leurs propres troupes.

LA TRAITE DES BLANCS

Nous avons, il y a quelques jours, tenu nos lecteurs au courant de cet invraisemblable traité passé autrefois par l'empereur du Brésil avec des sociétés de colonisation pour la livraison de sept millions d'émigrants ; nous avons dit quelle chasse à l'homme avait commencé dans toute l'Europe pour gagner la prime affectée à chaque tête de ce bétail humain et les tristes effets obtenus avec ces malheureux paysans transportés en masse sous le ciel brûlant du Brésil.

Entre autres choses, on a conté les souffrances de 38,000 paysans polonais, des êtres naïfs, sans instruction, tirés brutalement d'un pays presque glacial pour aller mourir décimés par la fièvre jaune, sur le sol du Brésil.

Bien timidement, une note officieuse parue dans une agence a essayé de diminuer le mal produit par ces révélations. Mais que pouvait-on dire ? Les faits étaient précis, les chiffres exacts, il y avait bien eu organisation d'un marché de chair humaine.

D'ailleurs, si l'on en doutait, il suffirait de lire les feuilles mêmes publiées au Brésil, dont un certain nombre ont protesté contre ces procédés d'un autre âge. Ecoutez ces lignes extraites du *Brésil républicain :*

« On raccole tout, sous les plus mensongères promesses, tant en Europe qu'à « Buenos-Ayres, où la misère est immense. « Quand un chargement est complet, on l'amène sur les quais de Rio, on compte le « troupeau ; on reçoit la somme allouée « pour chaque unité, et... on laisse la bande « sur les quais, sur la place de l'ancien palais impérial, camper comme elle peut en « plein air, sous la pluie torrentielle, alors « que l'épidémie de fièvre jaune sévit dans « sa plus grande intensité ; on les laisse là, « vivre de charité, mourir sur le pavé, « comme il est arrivé à beaucoup. »

Qu'on facilite l'émigration, que les pays disposant de territoires sans habitants recrutent des bras et des bonnes volontés, — fort bien ! mais qu'on agisse avec humanité, qu'on n'oublie pas que ces émigrants sont des hommes.

Il est nécessaire qu'on mette un terme à ce qui constituerait un véritable scandale, les gouvernements européens ont le devoir de protester et d'arrêter ce mouvement.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 31 août.

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le ministre de l'intérieur se rendra à Carpentras pour assister aux fêtes qui y seront données les 13 et 14 septembre.

M. Emile Demagny, rentré à Paris avant le départ du ministre de l'intérieur, a repris ses fonctions de directeur du cabinet et du personnel.

LES ASSAINISSEMENTS DE MARSEILLE

M. Constans, ministre de l'intérieur, vient de faire signer au président de la République un décret approuvant les traités passés par le maire de Marseille, au nom de la ville, pour l'exécution des travaux d'assainissement déclarés d'utilité publique par la loi du 24 juillet 1891.

Le maire de Marseille, accompagné du préfet, des sénateurs et des députés des Bouches-du-Rhône et d'une délégation du conseil municipal, doit se rendre à Paris pour inviter plusieurs membres du gouvernement à assister à la pose de la première pierre des travaux.

La date de cette cérémonie n'est pas encore fixée ; elle aura lieu probablement dans les premiers jours d'octobre.

LA FRANCE ET LA RUSSIE

Les *Novosti* protestent énergiquement contre l'assertion des journaux allemands prétendant que la France et la Russie ne subissent, dans les témoignages actuels de sympathies réciproques, qu'un entraînement passager et expriment la conviction qu'elles justifieront au contraire, dans l'avenir, leur mutuelle confiance.

Le même journal déclare que le souvenir de Sébastopol est trop glorieux pour la Russie pour qu'elle puisse désirer qu'on efface ce nom du boulevard parisien.

M. ANDRIEUX

Les journaux démentent l'information publiée hier et relative à la candidature de M. Andrieux dans le Cantal.

Ils ajoutent que M. Andrieux ne sollicite, en ce moment, aucun mandat et que ce n'est pas avant les élections générales de 1893 qu'il reparaîtra sur la scène politique.

LE MONUMENT DE FAIDHERBE

Ainsi que nous l'avons dit c'est le 27 septembre prochain qu'on inaugurera à Bapaume le monument élevé à la mémoire du général Faidherbe.

Plusieurs membres du gouvernement y assisteront.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, qui est du département du Pas-de-Calais, se rendra sûrement à la cérémonie, et nous croyons savoir qu'à cette occasion il prononcera un grand discours politique.

LE « PÈRE CARTIGNY »

Demain mardi la ville d'Hyères fêtera le cent-unième anniversaire du « père Cartigny », le dernier survivant de Trafalgar, chevalier de la Légion d'honneur.

Ce vieux brave est très connu des Anglais. Son portrait figure au City-Hall de Norfolk, à côté de celui de Nelson.

Il occupe également une place d'honneur chez les descendants de l'amiral, chez le prince de Galles, chez le duc de Cambridge et chez plusieurs notabilités du Royaume-Uni.

Le « père Cartigny » est un des rares pensionnés de Sainte-Hélène encore existants. Il est, avec François Boucaud, né en 1794, à Romorantin, le seul de nos contemporains ayant assisté aux adieux de Fontainebleau.

GUERRE ET MARINE

Paris, 31 août.

Les forces françaises et allemandes. — Les grandes manœuvres qui vont avoir lieu dans l'Est appellent l'attention et invitent à établir des comparaisons entre les forces françaises et les forces allemandes sur les frontières.

Nous avons à Nancy, Toul, Verdun, Belfort, Besançon, Epinal, etc., 61,660 hommes à pied. Les Allemands ont à Metz, Strasbourg, Trèves, Rastadt, Mulhouse, etc., 62,738 hommes à pied.

Nous comptons à Lunéville, à Châlons, Sedan, Verdun, etc., 19,500 hommes à cheval. Les Allemands ont à Metz, Sarrebourg, 11,376 cavaliers.

Notre artillerie comprend dans les mêmes garnisons 8,660 hommes ; les Allemands nous opposent 8,586 hommes.

En temps de guerre, nous pourrions mettre sur pied 4 millions 78,000 soldats exercés ; l'Allemagne, 3 millions 150,000.

— *Les grandes manœuvres.* — On a voulu voir dans les grandes manœuvres que le général Saussier va diriger la réédition de la campagne de 1814. Aucune conception de ce genre n'a inspiré le programme de ces manœuvres.

L'objectif que l'on se propose d'atteindre en lui donnant une aussi grande extension, nous a-t-on dit, est de mettre les principaux chefs de notre armée en présence des masses qu'ils auraient à conduire à l'ennemi et en contact direct avec les troupes qu'ils devraient commander sur le champ de bataille.

Ce plan, a d'ailleurs, été exposé au cours de l'examen du budget de l'armée pour 1891 par les commissions parlementaires, qui l'ont fait adopter au Sénat et à la Chambre des députés, sans qu'il soulevât la moindre opposition. Il est conforme aux exigences de notre système de recrutement, de notre organisation militaire et de la guerre moderne.

— *Le bouclier pour l'infanterie.* — A la suite des rapports envoyés au ministère de la guerre par deux de nos attachés militaires à l'étranger, une commission spéciale dont la composition reste secrète, a été chargée d'étudier un projet d'adoption de boucliers portatifs pour protéger l'infanterie aussi efficacement que possible contre la puissance meurtrière des projectiles lancés par les nouveaux fusils.

Cette commission a déjà préconisé l'emploi d'un bouclier de bronze composé de quatre-vingt-dix parties de cuivre et de dix d'aluminium, et possédant une résistance à la pénétration trois fois plus forte que celle de l'acier et qui pourrait être facilement augmentée. L'épaisseur de cet engin peut varier de six à dix-huit millimètres. Ce qui est certain, c'est que l'état-major général allemand a fait une commande d'essai d'un type de bouclier portatif dû au capitaine danois Holstein et expérimenté au polygone d'Amager.

— *Nominations.* — 97 inspecteurs des forêts sont nommés chefs de bataillons et 14 inspecteurs adjoints, capitaines. Ces 111 fonctionnaires sont affectés au service d'état-major de l'armée territoriale dans les régions frontières. La militarisation des chasseurs forestiers devra s'accentuer de plus en plus, aussi bien pour les hommes d'élite qui font partie des compagnies actives et territoriales, que pour les fonctionnaires ayant reçu à l'école de Nancy une véritable éducation d'officier.

LES FRANÇAIS DU PARAGUAY

Fontainebleau, 31 août.

M. Carnot vient de recevoir, par l'intermédiaire du consulat de France du Paraguay, un magnifique album contenant une adresse envoyée au chef de l'Etat par les Français de l'Assomption, à titre d'hommage à l'occasion du 14 juillet. C'est un volume, relié en chagrin rouge, mesurant quarante centimètres de hauteur sur vingt-cinq centimètres de largeur et contenant neuf épais feuillets dorés sur tranche ; il est enfermé dans un riche écrin en chagrin noir, capitonné de soie cerise. Chacun des feuillets est artistement enluminé.

Sur le plat du livre on lit en lettres d'or : « Les Français résidant à l'Assomption (Paraguay) au président de la République Française. »

Les auteurs de l'adresse exposent que, réunis par les exigences et les devoirs de la vie, dans une ville si lointaine, mais restés Français de cœur, ils gardent à la mère-patrie tout leur dévouement et leur affection. Ils espèrent que le premier magistrat de leur pays daignera recevoir, à l'occasion de la fête nationale, leurs vœux les plus sincères. Ils voudraient établir un lien de respectueux attachement entre eux, modestes pionniers de la science et de l'expansion commerciale française et le gouvernement de la République. Ils appartiennent toujours à la famille nationale, aussi, quelles que soient leurs professions, ils sauront, le jour où le pays les appellera, se retrouver sous le drapeau dont la garde est confiée au président Carnot, qui saura porter haut dans toutes circonstances son incomparable et glorieuse majesté.

Suivent 149 signatures dont les principales sont celles de MM. Casabianco, préfet de l'Assomption ; Françon, procureur de la République ; Berton, professeur au collège national ; Alexis Raynal, ingénieur-adjudant ; Casabianca, secrétaire du corps national des ingénieurs.

Les vingt-cinq signatures du comité consultatif du commerce sont représentées par des cartes de visite cornées disposées d'une façon très originale, quarante-deux appartiennent aux membres d'une société de secours mutuels fondée le 1er janvier 1885. Les dernières sont celles de MM. Wienner, consul de France, et Valois, son chancelier.

M. Carnot a remercié la colonie française de l'Assomption par l'intermédiaire du consul.

Océanie et Madagascar

Marseille, 31 août.

Le paquebot français *Yarra*, courrier d'Australie, est arrivé dans la matinée. Il apporte les nouvelles suivantes :

A NOUMÉA

Le centre de Voh a été livré à la colonisation libre. Les indigènes ont évacué leurs villages et ont reçu une indemnité.

A TAHITI

Aux élections au tribunal de commerce à Papeete, il ne s'est présenté ni candidats ni électeurs.

A MADAGASCAR

Cent mineurs anglais allant aux mines d'or de Talleot ont débarqué à Mintiranao (côté ouest).

Les troupes malgaches qui ont opéré à la côte ouest sont rentrées à Tuléar.

Un hôpital va être construit à Tamatave.

Les ministres hovas résistent toujours sur la question de l'*exequatur*. Les étrangers se plaignent vivement du manque d'autorité de la France et adjurent leurs consuls de passer outre.

Voyage Présidentiel

Paris, 31 août.

Voici quel est l'itinéraire définitif que suivra le président de la République dans son prochain voyage dans l'Est :

Il arrivera le 16 à Châlons, où il sera reçu par les autorités et où une fête de nuit sera donnée en son honneur. Le président couchera à Châlons et en partira le 17 au matin pour Vitry, d'où il se rendra à la revue.

Au retour, un banquet de 180 couverts sera offert par M. Carnot aux officiers supérieurs des troupes qui auront pris part à la revue.

Après le banquet, réceptions et départ pour Châlons où le président passera la nuit. Le lendemain 18, départ à 8 heures du matin pour Reims ; le chef de l'Etat visitera les ateliers et les manufactures et reviendra le soir à Châlons. Le 19, après le déjeuner, il se mettra en route pour Epernay, où il séjournera quelques heures ; il sera le soir à Paris.

Déjà la ville de Vitry-le-François s'occupe activement de préparer au président et aux troupes qui sont attendues, une réception brillante. Des équipes d'ouvriers achèvent de transformer les cours et les jardins et à décorer les bâtiments de la ville ; une vaste tente, où doit avoir lieu le grand banquet militaire du 17, sera construite dans quelques jours ; son aménagement sera, dit-on, des plus luxueux et des plus confortables.

LES RISQUES PROFESSIONNELS

Les accidents du travail. — Les métiers qui tuent. — La mortalité professionnelle. — Le métier le plus dangereux. — Rentiers et concierges. — La mortalité des cochers. — Médecins, magistrats et prêtres. — Le remède.

Les Parlements de tous les pays, et la Chambre française en particulier, se sont occupés, en ces derniers temps, des accidents occasionnés par le travail industriel.

Les moteurs, les machines, les échafaudages, les terrassements sont causes, dans les ateliers et sur les chantiers, de la mort ou de la mutilation de beaucoup d'ouvriers, plus ou moins nombreux, suivant la profession ; le maçon, le couvreur, le charpentier, par exemple, sont plus exposés aux accidents graves que le tailleur de pierres ; le mineur plus que le terrassier, le mécanicien plus que l'ébéniste.

Chaque métier comporte donc un risque professionnel qu'on pourrait chiffrer d'après le nombre de morts violentes ou de blessures qu'il occasionne en moyenne chaque année.

C'est à apporter un secours efficace aux victimes qui survivent ou à la famille de ceux qui meurent que le législateur s'ingénie ; il fait là, évidemment, œuvre d'humanité, de véritable justice sociale, et on ne saurait trop l'encourager à y persévérer et à aboutir vite.

* *

Mais le risque professionnel résultant des accidents n'est pas le seul qu'aient à courir ceux qui travaillent pour gagner leur pain.

La maladie est là aussi qui les guette ; suivant telle ou telle profession, on a plus ou moins de chance de vieillir et de mourir vite.

Il est notamment des métiers qui, pour n'amener jamais d'accidents sérieux, n'en tuent pas moins sûrement et rapidement les hommes qui les exercent : ainsi les ouvriers employant le mercure, quelque robustes soient-ils, ne résistent pas à l'empoisonnement par les gaz délétères qu'ils absorbent.

De même, ceux qui se servent d'acide sulfurique et de tous les produits chimiques dont l'industrie fait aujourd'hui un usage courant, atteignent rarement un âge avancé.

En dehors même de ces cas exceptionnels, tous les métiers ont leurs dangers plus ou moins grands, et la mortalité varie d'une façon sensible d'un métier à l'autre.

* *

On a, depuis longtemps, dressé des statistiques de la mortalité professionnelle en Suisse et surtout en Angleterre ; la France, à son tour, vient de faire ce même relevé.

Nous avons déjà eu occasion d'en parler, et si je reviens sur cette question, c'est dans le but de la développer.

On possède donc aujourd'hui un ensemble de documents permettant d'utiles études.

On comprend qu'il ne soit pas bien difficile de réunir ces renseignements sur la mortalité ; il suffit de noter les décès, sur les actes dressés dans les mairies, de relever l'âge et la profession des morts : la statistique est faite ; il reste à en tirer parti.

C'est là que l'attention et une grande intelligence des chiffres est nécessaire : si l'on se bornait, en effet, à relever le nombre des personnes vivantes appartenant à une profession dans une contrée ou dans une ville, et le nombre des morts au cours d'une année, puis à faire la proportion, on n'aurait un résultat qui ne signifierait rien quant aux chances de mort que cette profession entraîne.

Il faut encore tenir compte de l'âge des vivants et des morts.

Ainsi, si l'on calculait en bloc la mortalité, savez-vous quel métier apparaîtrait comme un des plus dangereux ? Vous ne devineriez pas ! C'est celui de rentier !

On ne dira pourtant pas que la profession soit pénible ! mais les rentes ne viennent en général qu'à la fin de la vie, quand on a travaillé de nombreuses années ; et il y a plus de rentiers de cinquante à soixante-dix ans que de vingt à quarante ans.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils meurent relativement en grand nombre, et cela ne prouve rien contre l'existence qu'ils mènent.

On ferait des remarques analogues pour les concierges, qui n'ont pas un travail bien fatiguant à faire, mais dont l'âge moyen est assez élevé.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 1er Septembre (3)

ABANDONNÉE !

PAR

Charles MÉROUVEL

Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

Le général, vieux garçon, recevait souvent ses amis à l'hôtel de Roye qu'il habitait avec sa nièce, orpheline dès l'âge de huit ans.

Robert avait donc été élevé près de l'héritière à laquelle il voua une amitié qui ne tarda pas à prendre un autre nom.

Cependant, par délicatesse, il renfermait cet amour au fond de son âme, en se réservant de le déclarer en temps opportun.

A son estime, ce moment arrivait ; mais si les familiers des deux maisons prévoyaient une alliance probable, jamais il n'en avait été question entre les deux intéressés, du moins d'une façon nette et précise.

Quelques allusions et c'était tout.

Toutefois, Germaine avait dû comprendre.

Rien n'égalait la grâce de son sourire et la malice pénétrante de ses yeux quand l'officier la fixait avec une insistance caressante comme pour deviner les volontés de cette âme qui ne se livrait pas aisément.

— Qu'attendons-nous, Robert ? demanda-t-elle en flattant l'encolure de son cob noir pour calmer son impatience.

Au même instant deux cavaliers, l'un suivant l'autre, montés sur des bidets blancs trapus, débouchèrent d'un sentier.

— Mon cousin de Brandes, dit gaiement la jeune fille ; arrivez donc, vous retardez !

Le comte fit un signe.

Les piqueurs découplèrent les chiens qui foulèrent l'enceinte, et des hurlements sonores annoncèrent aux cavaliers que l'animal était sur pied.

Aussitôt, les trompes sonnèrent la vue.

Le cerf sautait au milieu du carrefour et se posait devant les cavaliers, la tête haute.

— Un daguet superbe, ma cousine, observa Jacques de Brandes ; la course sera dure.

— Alors, je déserte ! dit le général.

Elle devait l'être, en effet, et plus qu'on ne pouvait le penser.

Le daguet prit vaillamment son parti.

Au lieu de ruser, d'essayer de dépister la meute et de la mettre en défaut, il piqua droit devant lui, deux lieues durant, sans souci des obstacles, en se fiant à la vigueur de ses jarrets.

D'un pareil train, en moins de deux heures, les chevaux devaient être sur le flanc.

Bientôt les cavaliers se dispersèrent, égarés par la vitesse de la poursuite et les accidents de terrain.

Et le daguet filait toujours, descendant les côtes ventre à terre, sautant les ruisseaux d'un bond, galopant dans les joncs et les hautes herbes des queues d'étangs, en faisant jaillir autour de lui des gerbes de pluie vaseuse.

Les chiens du comte de Beaulieu en avaient vu d'autres.

Seulement la première harde avait pu seule être découplée. Le daguet évitait les relais dans cette course au clocher.

Mais il eut beau faire. Il ne put se débarrasser de ses ennemis. Il les entendait, collés à sa piste, à deux cents pas en arrière, hurlant avec rage, sans défaut, appuyés par l'impitoyable fanfare du piqueur qui sonnait le bien-aller.

A trois heures et demie, les cavaliers avaient renoncé pour la plupart à cette course effrénée.

Il ne restait aux trousses du cerf que le piqueur, excitant ses chiens, le vicomte Robert et Germaine, belle de l'animation de cette chasse émouvante encadrée dans le panorama merveilleux du paysage où son cheval noir l'emportait.

— Où sommes-nous ? demanda-t-elle à son compagnon.

— Je commence à ne plus me reconnaître.

— En avant !

— Mais comment revenir ?

— Qu'importe !

Le cavalier sourit et se rapprochant du cob noir :

— Qu'importe, en effet, dit-il, si cela me permet d'être plus longtemps près de vous ?

— Oh ! fit-elle. Vous êtes galant !

Il rougit.

La jeune fille regarda en arrière.

— Vous cherchez votre oncle ? dit le comte.

— Non. Je le connais. Il aura battu en retraite depuis longtemps. Il a tort ; la chasse est entraînante.

— Magnifique !

— Il me semble qu'elle se ralentit un peu.

— Qui cherchiez-vous donc tout à l'heure ?

— Mon cousin de Brandes. Je ne le vois plus.

— Il s'est éclipsé.

Robert de Baulieu mit son cheval au pas et avec un visible effort.

— Germaine ! dit-il.

Mademoiselle de Roye le regarda de ses yeux pleins de malice.

— Je ne suis pas timide, reprit-il, et cependant il est un secret que je n'ose...

— Etes-vous sûr que ce soit un secret ?

— Non, si vous avez deviné que je vous aime.

— J'ai cru le comprendre, en effet.

— Et vous n'en êtes pas offensée ?

— Pourquoi le serais-je ? Est-ce que le général ne m'a pas prévenue cent fois qu'on me dirait ce que je viens d'entendre ; que le mariage s'impose aux filles de ma condition ; que les prétendants à ma main arriveraient en troupes ? Il n'y a rien d'étonnant à ce que vous, mon ami d'enfance, vous vous mettiez sur les rangs.

— Laissez-moi donc tout vous dire... Vous êtes riche, trop riche, mais vous m'estimez le cœur assez haut pour que cette fortune n'entre pour rien dans mon rêve.

— Ah ! quelle idée !

— Bien souvent, Germaine, j'ai songé que je voudrais vous consacrer ma vie ; parcourir avec vous, la main dans la main, la facile carrière qui nous est ouverte ; vous garder devant mes yeux comme dans mon cœur et qu'un jour, le plus éloigné possible, on nous scellât tous deux sous la même pierre, unis dans la mort sereine comme nous l'aurions été dans la vie.

— Brr ! vous êtes triste comme la chute des feuilles. Et puis, c'est là un désir, ce n'est pas un rêve.

— J'y arrive.

— Dites.

— J'ai rêvé que je vous faisais cet aveu, et il me semblait que vous laissiez tomber dans ma main celle que je vous demandais.

Germaine baissa la tête, plus troublée qu'elle ne voulait le paraître.

Ce qu'elle venait d'entendre répondait aux secrètes aspirations de son âme.

Mais elle fit un effort et reprit son enjouement ordinaire.

— C'est une déclaration en forme ! dit-elle.

— En effet.

— Je ne peux pas prendre conseil de moi seule. Il faut d'abord que je consulte l'arbitre de mes destinées. Ensuite, je vous répondrai.

— Bientôt ?

— Sans doute. Pourquoi vous ferais-je languir ? Mais déjà je vous remercie pour ce vœu qui me flatte et m'honore.

N'était-ce pas la plus claire des réponses ?

La poitrine du vicomte se dilata. Il se pencha sur sa selle, saisit la main de Germaine et, dans un élan de passion, il la porta à ses lèvres.

— Ah ! murmura-t-il, je vous donnerais mon sang !

A cent pas derrière lui, un cavalier le regardait, livide de jalousie.

C'était Jacques de Brandes.

Le baron fit un signe à son domestique qui prit un chemin de traverse et disparut.

La chasse se poursuivait avec une vigueur nouvelle et les fanfares se perdaient dans le lointain.

III

Hallali courant

Mademoiselle de Roye s'était dégagée doucement.

— Et maintenant, dit-elle, je crois, mon ami, que nous devons rejoindre le cerf, la meute et les chasseurs... s'il en reste.

Elle caressa l'encolure de son cheval et le mit au galop ; deux minutes plus tard les amoureux disparaissaient au tournant d'une ligne, en se lançant à travers bois dans la direction des chiens qu'on entendait à peine.

Le visage du baron était bouleversé.

Une ligne profonde se creusait entre ses sourcils ; ses yeux révélaient d'indomptables passions, l'envie, la cupidité, l'amour jaloux surtout. Il s'en dégageait un feu intense. Ses lèvres serrées avaient une expression menaçante, presque féroce.

Vibrant, tout nerfs, le sang à la peau, il tremblait de colère.

(A suivre.)

Tout au contraire, les bouchers qui peinent autant que quiconque, assomment les bœufs, découpent et portent de gros morceaux de viande, ont une mortalité très faible? La raison? C'est qu'on n'exerce ce métier que quand on est jeune et qu'on se trouve dans de bonnes conditions pour résister à la fatigue.

* *

C'est donc en relevant l'âge des personnes qui exercent une profession et l'âge auquel elles meurent qu'on peut arriver à des résultats précis et concluants : les statisticiens de France, comme ceux d'Angleterre et de Suisse ont agi de la sorte.

Leurs conclusions ont, par conséquent, une absolue rigueur mathématique jointe à une exacte observation des faits.

Eh bien ! en dépit des différences de climat, des conditions diverses de l'existence, elles concordent d'une manière frappante.

Ici comme là, la plus dangereuse des professions est celle de cocher. Soumis à la rigueur des saisons, aux variations de température, ils sont fauchés en grand nombre par la bronchite et la pneumonie. Les charretiers ont une mortalité plus faible, parce qu'ils marchent à côté de leurs chevaux et combattent ainsi le froid qui saisit l'homme constamment rivé sur son siège.

Quand on se plaint, comme c'est l'habitude, du manque de douceur et de courtoisie des cochers qu'on voudrait voir d'un caractère égal et d'une humeur toujours parfaite, alors même que leurs clients se montrent arrogants ou injustes, s'inquiète-t-on combien dur est ce métier qu'ils exercent, combien sont vives les souffrances qu'il leur faut parfois endurer?

* *

Une profession également dangereuse — le croirait-on? — c'est celle de marchand de vin, de cabaretier.

La nécessité où ils sont de boire avec un grand nombre de leurs clients, alors même qu'ils n'ont pas soif et qu'ils n'en ont pas envie, développe chez eux beaucoup de maladies, les maladies de foie et les maladies du système nerveux en particulier ; mais il paraît que les cabaretiers français se défendent mieux, car leur mortalité est moindre que celle de leurs collègues d'Angleterre et de Suisse.

Les professions où l'ouvrier respire des poussières présentent aussi des dangers spéciaux ; les serruriers et les ajusteurs, qui liment le fer, les tailleurs de pierres et les marbriers ont une mortalité assez grande.

Celle des boulangers est beaucoup moindre et celle des charpentiers et des forgerons moindre encore, même en comptant les décès par accident.

On ne se serait pas imaginé que les hommes qui exercent ces professions pénibles avaient plus de chances de devenir vieux que les tailleurs ou les cordonniers, et surtout que les garçons d'hôtel et de café, dont la mortalité est considérable.

* *

Un vieux proverbe dit que « les cordonniers ne sont pas les mieux chaussés ».

Eh bien ! les médecins ne sont pas non plus les mieux soignés, semble-t-ils : Ils sont sujets aux maladies tout comme le commun des mortels, et leur profession est parmi les moins saines. La mortalité des médecins est supérieure à celle des mineurs. Cela paraît invraisemblable, mais c'est vrai : les chiffres sont là qui le prouvent.

Les hommes de loi, magistrats, notaires, etc., sont également une proie facile pour la maladie et la mort.

Rester toujours en place ne vaut pas mieux, — au contraire, — que de se donner un exercice perpétue et même excessif.

Ainsi, les ouvriers agricoles, les maraîchers, les jardiniers, qui pourtant accomplissent une besogne des plus pénibles, ont une mortalité extrêmement faible ; ce seraient, avec les instituteurs, les mieux partagés des êtres humains au point de vue de la longévité, s'il n'y avait une profession tout à fait hors de pair : celle de prêtre.

En Suisse comme en Angleterre, comme en France, les prêtres sont, de tous les hommes, ceux qui meurent le plus tard.

La vérité est que le métier de prêtre est exceptionnellement doux, qu'il n'entraîne ni danger, ni misère, ni fatigue, ni souci.

Comment n'aurait-il pas une mortalité extraordinairement faible?

* *

Cette constatation de la mortalité dans chaque profession n'a pas pour but et ne doit pas avoir pour résultat de satisfaire une vaine curiosité.

Il faut qu'elle ait pour conséquence des mesures sérieuses et efficaces qui diminuent le danger partout où cela est possible : une bonne loi, rigoureusement appliquée, peut garantir l'hygiène des ouvriers et la salubrité des ateliers.

Quant à la mortalité résultant de fatigues trop grandes imposées aux ouvriers, elle sera combattue par la réduction justement demandée du nombre des heures de travail.

La République s'honorera en appliquant sans retard et sans hésitation ces remèdes à de véritables plaies sociales.

LA GUERRE AU CHILI

New-York, 31 août.

Le *World* publie la dépêche suivante de Valparaiso :

Les insurgés doivent, en grande partie, leur succès à l'habileté et à l'expérience du colonel Korner, venu d'Allemagne pour enseigner à l'armée chilienne la tactique moderne. A la suite de dissentiments avec les balmacédistes, le colonel Korner, était passé du côté de l'opposition.

Les combats autour de Valparaiso ont été terribles ; on luttait avec rage. Les corps des généraux Alzerreca et Barbosa ont été retrouvés affreusement mutilés.

Dans la nuit qui a suivi la bataille, quatorze propriétés appartenant à des partisans de M. Balmacéda, aux environs de la ville, ont été pillées et incendiées. Les pertes sont de 2 millions de dollars.

Toute la nuit, la ville a retenti de coups de feu, et le matin on a trouvé dans les rues les cadavres de 200 émeutiers qui avaient été passés par les armes.

On a enrolé la garde civique volontaire, composée de membres de la colonie étrangère.

L'ordre est actuellement complètement rétabli.

M. Balmacéda a remis le pouvoir au général Aquedano, puis a eu lieu la reddition.

Une dépêche de Valparaiso au *New-York-Hérald* annonce l'occupation de Santiago par les congressistes. Avant leur arrivée, il y eut de sérieuses émeutes; plusieurs maisons appartenant à M. Balmacéda ont été brûlées par la populace furieuse.

La remise des pouvoir s'est effectuée dans un conseil de guerre auquel assistaient M. Balmacéda, ses généraux et ses principaux partisans. Le colonel Chanasal a été envoyé à Santiago, où il aidera les troupes du général Aquedano à maintenir l'ordre et préparera les quartiers pour 2.000 hommes de troupes.

La situation de Santiago est pitoyable des bandes de voleurs chassés aux environ: cherchent à y entrer et se livrent au pillage et à l'incendie. Un cordon de troupes empêche les gens dangereux de pénétrer dans la ville.

Le bruit court, avec apparence de fondement, que M. Balmacéda est parti par train spécial pour Talcahuano, d'où il tachera de gagner Buenos-Ayres ou Montevideo.

LES GRANDES MANŒUVRES

Les Approvisionnements

Troyes, 31 août.

Ce matin a été installé pour la première fois, aux abattoirs de la ville, le service d'approvisionnement en viande de la brigade d'infanterie de marine et du 19e bataillon de chasseurs. L'intendance a traité pour cette partie de l'armée avec des bouchers de Verdun qui suivent les opérations et dont la mission consiste à faire venir des bestiaux en quantité suffisante, à les abattre et à les livrer ensuite en détail aux officiers de l'administration

Ces bouchers ont établi sur divers points de la région des parcs spéciaux renfermant un certain nombre de têtes, afin d'avoir toujours de la viande fraîche à fournir.

Les bœufs sont envoyés du Nord, de l'Est et des environs de Lyon.

Le débit de ce matin a eu lieu assez rapidement.

Chaque fourrier était accompagné de quatre hommes, porteurs de grands sacs de toile pour mettre les morceaux de viande qu'ils recevaient. Les uns touchaient 50 kilogrammes, les autres 66, suivant la compagnie. Ils donnaient en échange un bon signé des officiers d'administration.

Le prix auquel le marché a été conclu est de 1 fr. 45 centimes par kilog et reste uniforme pour toute la durée de la campagne. Les bouchers précéderont toujours la colonne de 24 heures afin de régler les difficultés de détail. Toutefois, il est entendu qu'à un moment donné le général Saussier invitera l'intendance, tout à fait à l'improviste à faire face immédiatement, et à l'aide de ses seules ressources, à tous les besoins de l'armée.

Le général Davout à Chaumont

Chaumont, 31 août.

Le général Davout est arrivé à 5 heures, venant en voiture de Bar-sur-Aube par Colombey.

Une réception enthousiaste lui a été faite par la population.

Les 7e et 8e Divisions

Chaumont, 31 août.

Le général Hay-Durand, commandant la 15e division, est arrivé avec son état-major à Dancevoir, où il prend ses quartiers alors que la 16e division a les siens à Veuxhaulles avec l'état-major du 8e corps d'armée.

Voici donc la disposition générale dans le 7e corps : la 13e division est réunie à Vignory, la 14e division est réunie autour d'Andelot, elle a formé un triangle ayant la pointe sur Chaumont et est en pays découvert.

La 8e division est au sud-ouest de Chaumont et occupe une région boisée, ses cantonnements sont plus disséminés que dans le 7e corps et affectent la figure d'un parallélogramme. Ses deux divisions sont à cheval sur la ligne de Châtillon à Chaumont, la 16e étant à gauche et la 15e à droite.

Les premières troupes arrivées à Chaumont sont le 21e d'infanterie qui vient de faire son entrée et a été l'objet d'une sympathique manifestation.

Le général de Galliffet

Brienne, 31 août.

Le général de Galliffet est arrivé à 2 heures à Brienne, accompagné du général Zurlinden, commandant l'artillerie de l'armée de l'ouest, des lieutenants-colonels Miliet et Bailloud, des commandants Picard et Ferré. Sur le quai de la gare se trouvaient le général Fleury, commandant le génie ; le général Barras, sous-chef d'état-major ; M. Lefilleul, directeur de la télégraphie militaire, et les capitaines Levé, Débiré, et Bouchard. Le général Brault, chef d'état-major du général de Galliffet, retenu à Paris par le ministre de la guerre, dont il est chef de cabinet, arrivera cette nuit à Brienne.

Aujourd'hui sont également arrivés à leur quartier général, le général Galland, commandant le 5e corps à Theunelière, et le général Jamont, commandant le 6e corps, à l'Isle-sur-Marne.

LES DÉCORATIONS DE M. CARNOT

Paris, 31 août.

Voici la liste des décorations étrangères que M. Carnot a collectionnées au cours de sa présidence.

M. Carnot est grand-croix des ordres suivants :

Dragon (Annam), Léopold (Belgique), Croix du Sud (Brésil), Eléphant (Danemark) Sauveur (Grèce), Saints Maurice et Lazare (Italie), Saint-Charles (Monaco), Prince Daniel Ier (Monténégro), Lion et Soleil (Perse), La Tour et l'Epée (Portugal), Saint-André (Russie), qui comporte tous les autres ordres ; Saint-Martin, (Saint-Martin) Aigle Blanc (Serbie), Nicham Iftikar (Tunisie).

En outre, comme chef de l'Etat, M. Carnot est grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Grévy peut attacher sur sa poitrine les grand-croix de :

Léopold (Belgique), Kalakawa (Hawaï), Chrysanthème (Japon), La Tour et l'Epée (Portugal), Etoile (Roumanie), Tacowo (Serbie), Eléphant Blanc (Siam) Séraphins (Suède).

M. Grévy est moins chamarré que son successeur. Il est vrai qu'il a la Toison d'Or.

Mais il est probable que M. Carnot n'achèvera pas sa présidence sans l'avoir obtenue. Il n'a pas moins de droits que M. Thiers, que le maréchal de Mac-Mahon, que M. Grévy, que tous les présidents de la troisième République, en un mot, à cette distinction.

M. DE MOHRENHEIM A CAUTERETS

Cauterets, 31 août.

Une manifestation des plus éclatantes vient d'avoir lieu à Cauterets. Toutes les fenêtres sont pavoisées aux couleurs nationales russes et françaises Les corps constitués, réunis devant la mairie, partent vers le domicile de l'ambassadeur de Russie. Le cortège marche dans l'ordre suivant : le maire, le conseil municipal, le préfet, le sous-préfet, le marquis de Breteuil, député, le comité des fêtes, le corps médical, la société de tir, une escorte de gendarmerie, les guides à pied et à cheval, la musique de l'école d'artillerie de Tarbes, les orphéons des montagnards d'Oloron et de Luz, et les balladins de St-Savin.

A l'arrivée devant l'hôtel de M. de Mohrenheim, le préfet, M Colomb, salue l'ambassadeur et lui présente les corps constitués et la population.

M. Bordenave, maire, prononce un discours qui est souvent interrompu par des applaudissements et des cris répétés par des milliers de poitrines : « Vive la Russie! Vive le Czar! Vive l'Ambassadeur! Vive l'Ambassadrice! Vive Mlle de Morenheim! »

La musique joue et les orphéons chantent l'Hymne Russe que la foule applaudit avec frénésie.

L'ambassadeur se tient la tête découverte sur le perron de sa villa, au-dessus de laquelle flottent les drapeaux des deux nations.

Trois fillettes viennent réciter un poème.

Discours de M. de Mohrenheim

Cauterets, 31 août.

Répondant au discours de bienvenue du maire de Cauterets, M. Bordenave, M. de Mohrenheim s'est exprimé en ces termes :

« C'est avec une émotion dont je n'ai ni à me défendre ni à m'excuser, que je vous remercie de l'occasion que vous mettez tant d'obligeance à m'offrir et dont il me tarde de profiter pour vous exprimer ma reconnaissance. Je suis pénétré jusqu'au plus profond de mon cœur des éclatants hommages que la population de Cauterets a tenu à rendre à mon pays et du très grand honneur qu'elle veut bien me faire à moi-même.

« Selon le vœu que vous venez de me transmettre par l'organe de M le maire, je remplirai le plus agréable des devoirs en me constituant auprès de mon auguste souverain, l'interprète dévoué des sentiments que vous manifestez en des termes si éloquents. Sa majesté sera certainement très vivement touchée.

« Vous trouverez naturel dans ce jour que ma première parole et ma première pensée soient pour Cauterets.

« Quand je vois toutes vos places, toutes vos rues, toutes vos maisons, chacune de vos fenêtres arborer les emblèmes de mon pays réunis à vos glorieuses couleurs, je voudrais pouvoir, dans un irrésistible élan, faire parvenir à tous ses habitants ensemble et en particulier une égale part du tribut de gratitude dont je ne saurai jamais m'acquitter.

« Dès notre arrivée vous avez mis tant de gracieuse prévenance à nous recevoir que nous vous en avons voué dès le premier abord un sentiment de reconnaissance. Aujourd'hui, à la veille de notre départ, vous avez voulu nous associer d'une manière spéciale à une de vos fêtes toujours réussies en y mêlant le souvenir de notre pays. Ai-je besoin de vous assurer que cette fête contribuera à rendre plus cher encore le souvenir que nous emporterons de chez vous?

« Permettez-moi de me résumer en répondant à vos acclamations par un cri du plus profond du cœur : « Vive Cauterets ! Vivent ses habitants ! Vive la France ! »

LETTRE DU MARÉCHAL DE MOLTKE

Berlin, 31 août.

Plusieurs journaux, se basant sur les lettres du général de Roon, ancien ministre de la guerre, ont prétendu que le général de Moltke avait cédé à des influences politiques en retardant le bombardement de Paris, en 1870.

Le comte Guillaume de Moltke, neveu du maréchal, s'inscrit en faux contre cette version et, afin de donner plus de poids à son démenti, il communique à la *Deutsch Revue* la lettre suivante, écrite par le maréchal de Moltke à son frère Guillaume et qui jusqu'ici n'a pas été publiée :

« Versailles, 22 décembre, 1870.

« Le désir général qu'on éprouve en Allemagne de terminer enfin cette guerre terrible fait oublier à mes compatriotes que la campagne ne dure que depuis cinq mois, on espère tout du bombardement de Paris. Nous ne l'avons pas encore commencé et on attribue ce retard à l'influence de hauts personnages : d'aucuns disent que nous avons de tendres ménagements pour les Parisiens.

« Avant de pouvoir bombarder Paris, nons devrions prendre les forts.

« Rien n'a été négligé pour cela ; mais j'attends beaucoup plus des effets de la faim ; moyen lent, mais sûr.

« Une lettre du général V..., à sa femme, missive envoyée par un ballon que nous avons pu intercepter, énumère les prix suivants du marché parisien une livre de beurre 20 francs ; un poulet 20 francs ; « une dinde non truffée, bien entendu, 60 à 70 francs ». (Ces mots sont en français).

« Le général fait une jolie description de son souper qui consiste en un hareng à la sauce moutarde et un gentil petit filet de bœuf, dont on ferait fête. Paul, le cuisinier avait fait des bassesses pour l'avoir ; il a promis aux bouchers, M. et Mme M..., un sauf-conduit pour un des forts, pour tâcher de voir les Prussiens.

« Ces communications confidentielles entre époux caractérisent mieux la situation réelle que tous les rapports des journaux.

« La famine n'est pas encore là ; mais il y a son précurseur, la cherté des vivres. Les Rothschilds et les Pereires ont toujours leur dindon truffé, les classes populaires sont payées et nourries par le gouvernement, mais la classe moyenne est exposée à des privations et cela dure déjà depuis longtemps.

« Un pareil état de choses ne peut pas se maintenir longtemps. Il est vrai qu'il faut avant tout battre toutes les armées de campagne qui s'avancent contre nous. »

LA MISSION FOURNEAU

Paris, 31 aout.

Le *Journal Officiel* publie ce matin un rapport de M. Fourneau à M. de Brazza, dans lequel l'explorateur raconte les événements qui l'ont obligé à reculer.

Le 11 mai, les témoignages d'amitié du chef N'Zaouré lui faisaient avoir confiance.

Tout à coup, à quatre heures trente minutes, des cris sauvages et formidables éclatent de toutes parts, des centaines d'hommes armés de sagaies, de lances et de flèches se précipitent sur nous, c'est une véritable boucherie. Notre massacre va être consommé, quand notre fusillade éclate enfin, et réussit à élargir quelque peu le cercle de ces forcenés. Partout on entend les plaintes des mourants et des blessés : les sagaies et les flèches pleuvent de tous côtés ; nos tentes sont littéralement criblées.

C'est presque un combat corps à corps, auquel le jour, qui commence à paraître et qui permet à notre tir d'être plus juste, met fin quelque temps après.

A quelques pas de moi, la tente de M. Thiriet est renversée, et lui-même gît, le corps traversé par deux sagaies, la tempe droite fracassée par une horrible blessure. Ce n'est plus qu'un cadavre, Moi-même je viens d'être jeté par terre par un coup de lance, qui, heureusement, dévie sur l'arcade sourcilière droite, et j'en suis quitte pour une horrible hémorragie ; ma blessure sera insignifiante.

A ce moment apparaît M. Blom, blessé, lui aussi, au côté droit, par un coup de lance ; je le vois bientôt s'affaisser sans connaissance. La fusillade continue, les hurlements de nos assaillants nous assourdissent toujours ; mais ils se tiennent plus au large, et bientôt leurs sagaies et leurs flèches ne nous atteignent plus.

L'affolement est dans le camp. Sept cadavres sont étendus autour de M. Fourneau ; vingt-huit porteurs sont terriblement blessés.

Il n'y a pas une minute à perdre. Aveuglé moi-même par le sang, je panse à la hâte tous ces mutilés, et, le revolver au poing, je parviens à rétablir tant soit peu l'ordre. Je fais confectionner un tippoï (hamac) avec les débris de ma tente pour transporter M. Blom, revenu à lui ; puis, rassemblant la presque totalité de nos marchandises, j'y mets le feu, après avoir placé sur ce bûcher improvisé les cadavres de nos hommes pour les dérober aux mutilations que plusieurs d'entre eux avaient déjà subies. A côté, je fais aussi brûler le corps de M. Thiriet, avec tous ses effets et sa tente. Bientôt, le village n'est plus qu'un immense brasier, que nous quittons à huit heures.

Je marche en tête avec le sergent Malat-Yoro : le tippoï de M. Blom et la moitié des Sénégalais valides nous suivent immédiatement ; puis tous les blessés et porteurs, et l'arrière-garde est formée avec le reste des laptos et le sergent Foumane.

Je dirige la marche vers le nord-est, pour rejoindre, si possible, la rivière Ekela, par le chemin le plus court.

Un quart d'heure à peine après notre départ, l'attaque recommence sur toute la ligne, et notre fusillade éclate à nouveau ; nous marchons pas à pas afin d'éviter toute solution de continuité dans la colonne.

Néanmoins, un Sénégalais et deux Loangos, blessés mortellement le matin, tombent sur la route et ne tardent pas à devenir la proie des indigènes.

La marche se poursuit toujours en combattant, nous ne faisons que traverser des groupes de cases que nous incendions. Notre unique caisse de cartouches a été distribuée.

Enfin, la poursuite cesse avec le jour, et le sergent Malat s'empare d'un village et peut amener huit pirogues. Tout le monde s'embarque.

Mais le jour reparaît et le combat recommence. Des deux rives du fleuve, des milliers d'hommes criblent les fugitifs de projectiles et blessent grièvement plusieurs d'entre eux,

A dix heures du soir, nous tombons soudain dans les rapides ; nous ne pouvons retenir nos pirogues, dont deux sont culbutées et vont se briser dans les chutes ; quatre hommes se noient. Les autres embarcations jetées, qui dans la brousse des rives, qui dans un dédale de rochers, réussissent à enrayer leur marche. Nous couchons sur les pierres, à travers les courants.

Nos hommes viennent de pagayer pendant trente heures ; il y en a quarante-huit qu'ils n'ont mangé.

A cinq heures du matin, nous sommes assaillis par un formidable tornade. Néanmoins, il n'y a pas une minute à perdre. Nous n'avons presque plus de cartouches. Nous continuons la descente des rapides de Bania sous une averse aveuglante ; enfin nous arrivons au milieu de villages amis, que nous jettent des cris de paix et d'amitié. Nous sommes arrivés dans la tribu des Mokelos ; c'est son chef Fobogo qui nous avait bien accueillis le 26 avril. Il ne nous restait plus que quelques cartouches. Nous sommes sauvés.

Dépêches Diverses

OBSEQUES DE Mme AGAR

Paris, 31 août.

Les obsèques de Mme Agar ont eu lieu ce matin, à onze heures, devant une nombreuse assistance, composée de gens de lettres, artistes, journalistes, et tout ce qui touche de près aux arts et à la littérature.

Le deuil était conduit par MM. Georges et Albert Maye, mari et neveu de la défunte.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Catulle Mendès, Armand Sylvestre, Mounet-Sully et Léon Dierx.

Le cortège est arrivé au cimetière à midi. Après les dernières prières dites par le pasteur Hirsch, quatre discours ont été prononcés par MM. Catulle Mendès, le pasteur Hirsch et Huret, au nom de la société de l'Enfance maçonnique. M. Armand Sylvestre a récité une pièce de vers intitulée : « Adieux à Agar »

FEMME TUÉE PAR SON MARI

Paris, 31 août.

La cour d'assises a acquitté aujourd'hui M. Barthélemy Robert, conducteur des ponts et chaussées, qui a tué récemment sa femme sur le boulevard Saint-Germain au moment où elle se promenait avec son amant.

M. Robert est originaire de Saint-Etienne.

LES RESTES DE CAMILLE DOULS

Rodez, 31 août.

Le docteur Albespy père a été chargé par la municipalité de l'examen des restes envoyés de Chardaïa, comme étant ceux de Camille Douls.

Ces restes se composent d'un corps moitié cadavre, moitié squelette, privé d'un bras et d'une jambe tout entière.

Le fémur de la jambe existante est entièrement dénudé, mais le bas de ce membre et le pied lui-même sont encore recouverts de leurs chairs, comme la tête et le buste, seulement ces chairs sont complètement momifiées et plaquées sur les os qu'elles paraissent tapisser.

Il est évident que ce corps n'a jamais reçu de sépulture et qu'il est resté gisant sur les sables du désert depuis plus d'un an.

Camille Douls a été reconnu aux traits généraux du cadavre par plusieurs personnes, mais la reconnaissance la plus affirmative a été celle du docteur Albespy lui-même, à qui Douls avait montré, lors de son dernier voyage à Rodez, deux de ses dents cassées d'une certaine manière, et le docteur a très clairement établi l'identité du cadavre en se fondant principalement sur ce signe particulier.

La date des obsèques solennelles n'est pas encore fixée.

CATASTROPHE DE SAINT-MANDÉ

LES POURSUITES

Paris, 31 août.

Sur les réquisitions de M. Rempler, substitut, M. Poncet, juge d'instruction, a rendu son ordonnance dans l'affaire de la catastrophe de Saint-Mandé.

Le mécanicien Caron et M. Deguerrois, sous-chef de gare de Vincennes, sont renvoyés en police correctionnelle sous l'inculpation visée par l'article 19, de la loi de 1845, sur les chemins de fer.

Cet article est ainsi conçu :

« Quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des lois ou règlements, aura involontairement causé, sur un chemin de fer ou dans les gares ou stations, un accident qui aura occasionné des blessures, sera puni de huit jours à six mois d'emprisonnement et d'une amende de cinquante à mille francs.

« Si l'accident a occasionné la mort d'une ou plusieurs personnes, l'emprisonnement sera de six mois à cinq ans et l'amende de 300 à 3.000 francs. »

L'affaire viendra le 21 septembre devant la 9e chambre.

GRÈVE D'INTERNES EN MÉDECINE

Marseille, 31 août.

Les journaux de Marseille s'étant plaints, à diverses reprises, du refus d'admission des malades dans les hôpitaux, les internes ont tenu à dégager leur responsabilité par une note parue dans la presse locale. La publication de cette note a été aussitôt suivie de la mesure disciplinaire consistant en une suspension de traitement pendant trois mois et la suppression des sorties du soir. La mesure a atteint tous les internes de l'hôpital de la Conception. Ceux-ci refusant de se soumettre à la seconde partie de la punition, ont demandé qu'elle fût rapportée déclinant toute responsabilité dans le cas où l'administration persistant dans son refus, ils se verraient obligés d'abandonner le service des malades.

L'administration des hospices, maintenant l'intégralité de la punition, tous les internes viennent d'adresser collectivement leur démission au président de la commission administrative des hospices. Les services médicaux sont donc en souffrance ; tous les externes et étudiants appuient les revendications de leurs camarades, lesquels se sont assurés également par lettre du concours des internes et des étudiants des autres villes.

Le conflit en est là.

LA STUPIDITÉ ANGLAISE

Londres, 31 août.

Pendant que nos marins étaient à Portsmouth, on représentait sur une scène londonienne une opérette-bouffe dont Jeanne d'Arc était la principale héroïne.

L'actrice, Mlle Chambers, qui personnifiait notre Lorraine, apparaissait vêtue d'un maillot couleur chair, avec une cuirasse ridicule et un sabre de bois.

En cet appareil, elle débite des calembours, lance des obscénités par-dessus la rampe, dans une gigue effrénée ; elle est d'abord accompagnée de son frère qui, dans la tenue classique des souteneurs de barrières, offre à Talbot des cartes transparentes.

Devant un tout autre public, dont l'honnêteté ne serait point hypocrisie pure et pour qui les convenances les plus élémentaires ne seraient point lettre close, une pareille obscénité aurait soulevé le cœur. Si, sur une scène parisienne, on nous présentait Nelson ou Wellington dans le rôle de lords alcooliques en conversations criminelles avec de petits télégraphistes, ou la reine Elisabeth se livrant aux passants dans les encoignures des portes-cochères, les spectateurs n'auraient pas assez de sifflets ni de clefs forées pour manifester leur indignation et condamner une semblable ordure.

Ici, Mlle Chambers a eu un succès fou ; elle a été acclamée, couverte de bouquets et peu s'en est fallu que chaque soir on ne la portât en triomphe.

Et voilà cette pudique Albion que nos romans et nos peintures scandalisent et que nos mœurs françaises obligent à se voiler la face.

ÉTRANGER

Cyclone en Italie

Turin, 31 août.

Un cyclone s'est abattu sur les collines situées sur les territoires de Settimo, Sammauro, Castiglione, Gassino, pendant que la grêle ravageait la plaine. Les récoltes sont toutes détruites. Les maisons sont endommagées. Quelques personnes sont contusionnées.

Collision de trains

Berne, 31 août.

L'express de Berne-Genève-Zurich a tamponné, en gare, un train vide de quatre wagons. Le dernier a été brisé. Quelques voyageurs de l'express ont été contusionnés.

Crime de lèse majesté

Munich, 31 août.

L'écrivain baron de Gumppenberg a été condamné, par le tribunal de Munich, à deux mois de forteresse pour offenses à l'empereur allemand, délit résultant de la lecture faite, dans une réunion, d'une poésie de Karl Henckel, intitulée : *Appel à la nation allemande!*

Le futur Pape

Rome, 31 août.

Dans le dernier numéro de la *Cultura*, M. Bonghi, traitant la question soulevée par les journaux cléricaux au sujet du prochain conclave, exprime l'opinion que le futur pape sera élu à Rome parce que, s'il était élu ailleurs, il ne lui serait pas facile de rentrer au Vatican.

De plus, il sera italien, parce qu'aucun gouvernement ne peut désirer de l'avoir pour sujet.

M. Bonghi croit aussi que tant que le différend avec l'Italie ne sera pas résolu, la papauté ne doit pas perdre le caractère italien que les siècles lui ont donné.

Il importera peu ensuite que le pape soit élu hors de Rome et qu'il ne soit pas italien.

La reine d'Espagne et M. Sagasta

Madrid, 31 août.

La reine régente d'Espagne vient d'être exposée au plus grave danger.

Elle visitait les travaux de son palais de Miramar et se trouvait au sommet de l'édifice, lorsque, s'avançant imprudemment, elle faillit tomber dans l'espace laissé vide pour l'établissement d'un ascenseur.

M. Sagasta, qui accompagnait la reine Christine, oubliant qu'autrefois l'étiquette ne permettait pas de toucher à la reine, fut assez heureux pour sauver les jours de Sa Majesté.

Personne ne connaît ces détails, car M. Sagasta n'en fit la confidence, pas même à ses intimes, et c'est par hasard que l'incident a été divulgué.

Expériences Mystérieuses

Bruxelles, 31 août.

Des expériences fort curieuses et environnées d'un certain mystère ont eu lieu, ces jours-ci, aux carrières d'Engis, dans la banlieue de Liége, avec un nouvel explosif dont il a été beaucoup parlé récemment dans la presse européenne : la *Fortis*.

Bien qu'il ait été difficile de suivre de près des essais qui ont duré plusieurs heures et qui n'ont eu pour témoins qu'un certain nombre de techniciens, arrivés le matin même par des chemins différents et paraissant fort désireux de dérouter les indiscrets, les renseignements recueillis sur place, auprès des gens du pays, et des lambeaux de conversation entendus par ci par là permettent de penser que les résultats des expériences ont été prodigieux, même pour les gens du métier.

On se trouverait en présence d'un explosif qui, par son pouvoir brisant et même temps que sa stabilité et sa maniabilité, dépasserait tout ce qui est connu jusqu'ici.

Les uns prétendent que le groupe qui a assisté aux expériences, et dont les divers membres causaient, assure-t-on, en plusieurs langues, était une commission militaire, déléguée par un gouvernement étranger pour acheter le brevet ; les autres, qu'il s'agissait seulement d'une étude d'explosifs spéciaux pour la terminaison des grands travaux du Danube.

Libre Chronique

CONTES DE BRIGANDS

Sa Majesté le sultan, est paraît-il, fort en colère. Le Commandeur des croyants se lesse d'avoir à rembourser tous les huit jours, sur sa cassette particulière, les rançons des voyageurs capturés par les brigands turcs.

On raconte que lorsqu'il eut connaissance du dernier attentat commis près de Salonique et dont un de nos compatriotes M. de Raymond, fut victime, il entra dans une fureur telle qu'il brisa tout ce qui se trouvait à sa portée.

Puis il fit appeler son ministre de la guerre, qui est le grand chef des pauvres gendarmes turcs, pour lesquels semble avoir été fait le joyeux refrain des carabiniers d'Offenbach :

Par un malheureux hasard
Nous arrivons toujours trop tard.

Il adressa de si vifs reproches à l'infortuné fonctionnaire que celui-ci, assurent les dépêches, en mourut le lendemain, frappé d'une attaque d'apoplexie.

* * *

La colère du sultan s'explique cependant s'il est vrai que, dans ses états le brigandage soit, comme on le prétend, une institution presque officielle.

La spirituelle fantaisie imaginée par Edmond About dans le *Roi des Montagnes* serait devenue en Turquie une réalité.

Vous savez que dans le récit d'About Hadji-Stavros, qui gagnait largement sa vie et celle de sa troupe à dévaliser les voyageurs qu'une curiosité téméraire entraîne dans les montagnes de l'Attique, est une sorte de personnage officiel ; il a des intelligences avec le gouvernement et avec la police; il s'appuie sur une compagnie d'actionnaires auxquels il rend compte de ses opérations et distribue scrupuleusement des dividendes.

Or, il paraît que le légendaire Hadji-Stavros a trouvé en Turquie des imitateurs. Messieurs les brigands turcs ont su donner à leur lucrative industrie une organisation qui fait vraiment honneur à leur esprit pratique et à leur génie d'invention.

* * *

D'abord, les bons gendarmes sont leurs complices et leurs associés : précaution élémentaire et qui constitue l'enfance de l'art de dévaliser ses semblables. Dans le roman d'About le chef de la police d'Athènes est l'un des principaux commanditaires de Hadji-Stavros.

Ensuite, comme ces messieurs ont souvent l'occasion d'opérer sur les voies ferrées, — les grandes routes étant devenues d'un très mauvais rapport depuis qu'il n'y passe plus de diligences — il ont su se créer de précieux auxiliaires parmi les employés des compagnies de chemins de fer.

On n'a pas oublié avec quelle étonnante facilité ils arrêtèrent naguère l'*Orient Express*.

Il parut alors à nombre de gens que le mécanicien avait mis une complaisance invraisemblable à ralentir la vitesse à l'endroit précis où messieurs les brigands avaient établi leur embuscade ; et l'on pensa que quelques primes, distribuées à propos, avaient bien été pour quelque chose dans le zèle avec lequel les employés avaient empêché les voyageurs de prendre la fuite, sous le fallacieux prétexte que les règlements interdisent de descendre avant l'arrêt complet du train.

Ce n'est pas tout : le gouvernement turc prétend que les voyageurs eux-mêmes se laissent arrêter d'autant plus volontiers qu'ils partagent ensuite avec les brigands une rançon qu'ils savent devoir être remboursée par la caisse du sultan

Ces prétendus dévalisés, sur le sort desquels on s'apitoie, ne seraient ainsi que de simples compères.

Faire « le voyageur qui se laisse capturer » constituerait ainsi en Turquie une véritable profession, comme celle qui consiste, en France, dans les foires, à faire « l'amateur » à qui le lutteur jette le gant et qui se laissera « tomber » aux applaudissements de l'assistance.

Aussi le sultan serait-il décidé, s'il faut en croire une note officieuse, à ne plus se prêter bénévolement à ces ingénieuses combinaisons. Les rançons ne seraient plus remboursées à l'avenir.

Dans ces conditions, les ôtages amateurs feront bien de se méfier et de songer aux conséquences désastreuses pour eux que pourrait entraîner le refus de paiement de la rançon promise.

On imagine aisement ce que serait en pareil cas une conversation entre un chef de brigands et ses compères ;

— Mon cher associé, dirait avec une exquisse politesse l'émule d'Hadji-Stavros, je dois vous vous faire observer que je vous avais accordé seulement huit jours pour vous libérer. Nous voici au soir du septième et vous n'avez pas encore versé la moindre piastre dans mon escarcelle.

— « Mais le sultan refuse de payer !

— J'en suis bien fâché, mais je n'y puis rien.

— Vous savez pourtant que je n'ai pas personnellement les moyens de verser la somme promise !

— « C'est un grand tort, mon imprudent associé ; on ne s'engage pas dans une entreprise commerciale sans avoir des capitaux avec soi. Si l'entreprise avait réussi, vous en auriez partagé les bénéfices. Elle échoue, il est de toute justice que vous payiez une partie des frais.

— « Payer ? de quel argent ?

— « Oh ! de votre tête, tout simplement. Vous concevez, mon cher ami, que je ne puis, pour l'amour de vous, laisser pro-

tester ma signature d'honnête brigand. J'ai dit : dix mille piastres ou la tête tranchée dans huit jours. Je n'ai pas les dix mille piastres. Je me verrai demain dès l'aube dans la dure nécessité de vous faire trancher la tête.

— Vous aurez pitié...

— « J'en serai désolé, mais charité bien ordonnée commence par soi-même, Si je fais grâce, je manque à ma parole ; je fais faillite à mes engagements et je tue mon crédit sur la place. C'est la mort de mon petit commerce. J'aime mieux la vôtre.

Tel seraient les arguments du brigand et le cher associé n'aurait rien à dire. Qui ne risque rien n'a rien.

* * *

Il n'en est pas moins vrai qu'il faut que le gouvernement ottoman prenne des mesures sérieuses s'il ne veut pas que la Turquie enlève à l'Italie et à l'Espagne, terres classiques du brigandage, la suprématie peu enviable qu'elles ont exercée jusqu'ici.

Jamais en Espagne aucun gouvernement n'a été assez fort, assez riche en hommes et en argent pour purger le pays du brigandage. Les habitants sont favorables aux brigands qu'ils ménagent par crainte de représailles, qui paient largement vivres et munitions et les associent même parfois au butin.

Quant à l'Italie, la plaie y est incurable, l'absence complète de sens moral chez le paysan italien lui faisant envisager le brigandage comme une occupation normale qu'il sait très bien allier avec ses dévotions à la madone.

On connaît la réponse de ce paysan napolitain à son préfet qui lui reprochait de ne pas payer ses impôts.

— « Que voulez-vous que je fasse, monsieur ? La grande route ne produit rien. J'y vais cependant avec mon fusil ; il n'y passe personne. Mais je vous promets d'y aller chaque soir jusqu'à ce que j'aie ramassé les treize ducats qu'il vous faut. »

Je ne vous garantis pas l'authenticité de l'anecdote, mais il ne faut pas se montrer trop exigeant quand il s'agit de contes de brigands.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Saint-Etienne. — *Une vengeance.* — Un sieur Bruard était témoin dans une affaire de vol à la tire dans laquelle était compromis un sieur Antoine Berger, 18 ans, forgeur, rue Sobeysel, 3.

Les amis de Berger prirent fait et cause pour leur camarade et résolurent de le venger.

Aussi, depuis quelques jours M. Bruard s'était-il trouvé en butte à leurs menaces.

Hier soir, à 10 heures, Berger le rencontrant, cours Victor-Hugo, l'assaillit et le frappa brutalement avec un coup-de-poing américain et le blessa gravement à l'œil gauche.

Plainte ayant été portée par la victime, M. Berger Bruard, a été arrêté, non sans peine, par les agents Collange et Bonnet, après une course effrénée au Jardin des Plantes.

Il sortait de la prison de Bellevue, la veille.

— *Accident de mine.* — Le sieur Pierre Blachon, âgé de 33 ans, mineur au puits de la Chazotte, demeurant au Fay, a été blessé au pied pendant son travail.

Il a été transporté à l'hôpital, où il a été admis d'urgence.

— *Le drame de Grand-Croix.* — Des nouveaux renseignements qui nous parviennent sur le drame de Grand'Croix, dont nous avons parlé hier, il semblerait résulter que les gendarmes Coppoloni et Cigalas ont tout au moins agi avec trop de précipitation en tirant sur Molinero qui, à ce moment, plaisantait avec sa femme et Mme Gros, boulangère, et ne manifestait pas la moindre velléité de résistance

Et, d'ailleurs, en admettant qu'il y ait eu résistance, les deux gendarmes qui se trouvaient en face de leur caserne, auraient eu tout le loisir d'appeler leurs collègues avant d'en venir à la grave extrémité que l'on sait.

On nous affirme, d'ailleurs, qu'une pétition circule parmi la population de Grand-Croix, qui proteste contre les procédés de ces deux gendarmes qui, malheureusement pour eux, n'en sont pas à leur premier coup de revolver.

Molinero a été amené aujourd'hui au parquet ; quand, ce matin, il a été extrait de la caserne de gendarmerie de Grand-Croix, plus de soixante personnes étaient présentes, et par leur attitude manifestaient, en même temps que leur sympathie pour le prisonnier, leur antipathie pour les deux gendarmes.

Roanne — *Broyé par un train.* — Hier, vers 11 heures du soir, un grave accident est arrivé à la gare de notre ville, près des bureaux de la petite vitesse.

Pendant la manœuvre de wagons, le sieur Jean Bonnet, âgé de 36 ans, célibataire, homme d'équipe au P.-L.-M., et demeurant aux Noix, commune de Riorges, est tombé par suite d'un faux pas, sur la voie, où plusieurs wagons lui ont passé sur le corps.

Relevé aussitôt par ses camarades, ce malheureux a été transporté à l'hospice, où malgré les soins des docteurs Laurent, Auloge et Talichet, il est mort à quatre heures du matin.

Saint-Chamond. — *Accident.* — Une voiture conduite par un domestique de M. Chatagnon, chaufournier, au Pré-Château, a écrasé un ouvrier charpentier de la maison Haour.

Le blessé a été transporté à l'hôpital, il a reçu les soins de M. le docteur Fabreguette.

— *Caisse d'épargne.* — Dans les séances des 27 et 30 août, présidées par M. Etienne Renaud, il a été fait :

95 versements, dont 16 nouveaux, 23,255.

64 remboursements, dont 10 pour solde, 21,520 44.

ISÈRE

Grenoble. — *Vols.* — Dans la journée d'hier, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Cerulo, et ont volé 300 francs et des vêtements. Chez M. Frédéric Garnier, ils ont dérobé une montre en or et un pantalon.

Vienne — *Cercle démocratique.* — Par arrêté de la commission administrative, accepté en assemblée générale, il a été décidé de fêter l'anniversaire de la quatrième République, le 20 septembre, par un banquet fraternel, à midi précis, dans le local du cercle.

Le coût est de 3 francs, café compris.

Le soir, à 8 heures, aura lieu un bal, exclusivement réservé aux membres du cercle et à leur famille (femme et enfants).

Les sociétaires peuvent amener leurs amis au banquet et sont prévenus que les adhésions seront reçues au cercle, jusqu'au jeudi 17 septembre, à 8 heures du soir.

— *Fête musicale.* — La fête organisée avant-hier par la Société philharmonique a pleinement réussi malgré l'inclémence du temps qui est venu interrompre momentanément la deuxième partie du concert.

L'hymne russe et la *Marseillaise* ont été exécutés aux applaudissements frénétiques de l'assistance.

La soirée, quoique légèrement pluvieuse, n'a pas empêché les brillantes illuminations et le bal qui a été très animé.

— *Nomination.* — M. Camus, moniteur-chef de la société les Touristes viennois, vient d'être nommé professeur de gymnastique des écoles municipales de la ville, en remplacement de M. Larrivé.

NOS ÉCHOS

M. Rivaud, préfet du Rhône, s'est embarqué à la gare de Perrache, hier, dans le train rapide de 9 h. 30 du matin, se rendant à Paris.

* * *

L'agrégation en droit :

Sont admis à prendre part au concours qui doit s'ouvrir à Paris le 12 septembre 1891, pour sept places d'agrégés des Facultés de droit :

Académie de Lyon, droit administratif et constitutionnel : M. Bouvier, né à Lyon, docteur en droit de la Faculté à Lyon ;

Académie de Paris, droit international public : M. Souchon, né à Auzon (Haute-Loire), docteur en droit de la Faculté de Paris ; droit administratif constitutionnel, M. Guillot, né à Lyon, docteur en droit de la Faculté de Lyon.

* * *

Livres de classe dans les lycées :

On sait combien les changements de livres de classe dans les lycées sont fréquents, au grand mécontentement des familles.

M. le ministre de l'instruction publique, par une instruction récente du 22 août, vient de mettre ordre à cet abus : Il prescrit l'achat seulement des livres absolument indispensables dans chaque classe, et seulement au fur et à mesure qu'ils seront reconnus nécessaires au cours de l'année scolaire. Les achats en bloc au commencemenr de l'année sont proscrits.

* * *

Voici la liste des candidats définitivement reçus aux examens dn certificat d'aptitude pédagogique d'instituteurs :

MM. Pitot, Edouard, Brauciard, Canard, Picolle, Mondet, Féron, Guy, Fontenat, Pradel, Pierrefeu, Charrion, Lassagne, Morel, Pélorson, Cimetière, Bernard, Desraisses.

Institutrices : Mlles Buza, Hartzer, Faure, Marie, Issartel, Quillon, Vey, Fanton, Gambs, Julia Lepetit, Barboin, Sapène, Briaud, Perrier, Ruet, Thevenin, Miniggio, Voland.

* * *

Le baccalauréat moderne :

Le *Journal officiel* publie un décret fixant les droits à percevoir pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne.

Nul ne peut, sauf le cas de dispense, se présenter au baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne, s'il n'est âgé de seize ans accomplis.

Les droits à percevoir par le Trésor public pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne sont fixés ainsi qu'il suit :

Première partie, 40 francs ; deuxième partie, 80 francs, soit 120 francs de droits pour les deux parties de l'examen.

* * *

Voici, pour dérouiller les fusils et autres armes, un procédé qu'il est bon de faire connaître.

Un chimiste, M. Bucher, prétend qu'il suffit, pour enlever les taches de rouille sur le fer et l'acier, de se servir du mélange suivant : eau distillée 4 litres, acide tartrique 3 grammes, chlorure de zinc 10 grammes. chlorure de mercure 2 grammes, et 50 c. m. c. d'une solution d'indigo à 1 o/o.

Accident quartier Grôlée

Un terrible accident s'est produit, durant l'après-midi d'hier, dans les démolitions du quartier Grôlée.

Un maçon, le nommé Joseph Adservice, âgé de 52 ans, domicilié rue Riboud, 45, était occupé à piocher au pied d'un pan de mur situé près de la rue Thomassin, lorsque tout à coup un éboulement se produisit, ensevelissant le malheureux ouvrier sous une grêle de pierres et de gravats.

Quand on le releva, le pauvre homme était dans un état lamentable. L'œil droit était presque crevé et la joue gauche portait une affreuse blessure qui avait mis les os de la face presque à nu.

Après avoir été pansé à la pharmacie Ladvocat, Adservice a été conduit à l'Hôtel-Dieu dans une voiture de place, par les soins du contremaître des chantiers, M. Bellionnet.

Là, l'interne de service a constaté que le malheureux maçon avait la cuisse droite fracturée et portait, en outre, sur tout le corps, des lésions très graves, qui mettent sa vie en danger.

LES SUICIDES D'HIER

A une heure et demie du matin, un homme, portant un costume d'ouvrier, s'est jeté dans le Rhône du pont de la Guillotière.

En se précipitant dans les flots, il a dit à une femme qui se trouvait devant lui :

— Tiens ! voilà comment on fait.

Les rares passants qui se trouvaient par là sont descendus sur le bas port, mais l'obscurité étant profonde, ils n'ont pu trouver moyen de porter secours au malheureux désespéré.

* * *

Une partie fine qui avait lieu dans un restaurant du Grand-Camp et à laquelle prenaient part un jeune homme et une femme s'est terminée d'une façon tragique.

Au dessert, le jeune homme s'est fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

La mort a été instantanée.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi, 1er septembre, 244e jour de l'année.

Lune : dernier quartier, le 26 août ; nouvelle, le 3 septembre.

Soleil : lever, 5 h. 18. coucher 6 h. 41.

Les Coquelin à Bellecour. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est jeudi, 3 septembre, que la grande journée Coquelin aîné, Jean Coquelin et Mme Favart, donnera au Théâtre-Bellecour, une unique représentation de *Mademoiselle de la Seiglière*, comédie en 4 actes, de Jules Sandeau.

Mademoiselle de la Seiglière est un des chefs-d'œuvre de la Comédie-Française.

Coquelin aîné jouera Destournelles, un de ses meilleurs rôles, et Mme Favart, la Baronne de Vaubert, dans laquelle elle est tout à fait remarquable.

Jean Coquelin, le fils de Coquelin aîné, remplira le rôle important du marquis de la Seiglière, qu'il interprète avec un succès considérable à côté de son père, ajoutons que le reste de l'interprétation est tout à fait homogène et ne laisse rien à désirer.

Coquelin aîné dira en outre des monologues.

L'affaire de la Villette. — M. le docteur Paul Bernard a envoyé hier au parquet son rapport sur l'autopsie du cadavre de la femme Gouttequillet.

D'après le médecin légiste, la mort est due à une maladie de cœur activée par un spasme nerveux.

A propos de cette affaire, M. Bartolino, ancien conseiller municipal de la Croix-Rousse, est venu nous dire qu'il n'était et n'avait jamais été agent d'émigration, et qu'il ne connaissait nullement Ravat.

Nous lui donnons acte de ses déclarations.

Un employé infidèle. — M. Jourdan, cafetier, place Morand, 3, avait coutume d'employer, tous les dimanches, au nettoyage de son établissement, un frotteur nommé Jacques P..., âgé de 42 ans, domicilié à Villeurbanne, chemin des Pins, 81.

Or, P... avait l'habitude, en s'en allant, le soir, d'emporter chaque fois quelques menus objets, tels que cigares, sucre, serviettes, services de table, bouteilles de liqueurs, etc.

Ce manège ne devait pas continuer à passer inaperçu aux yeux de M Jourdan, et, dimanche soir, au moment où le frotteur se retirait, il était appréhendé au collet par des gardiens de la paix et emmené au poste voisin.

Fouillé par les soins du commissaire de police, P... ayant été trouvé porteur d'une bouteille de liqueur et d'une certaine quantité de cigares, a été écroué pour vol.

Incendie à Serin. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, un incendie a éclaté, dans la nuit de dimanche à lundi, trop tard pour qu'il nous fût possible de donner des renseignements complets, au restaurant Garbit-Fourgère, quai de Serin, 32.

Le feu avait pris naissance à une heure et demie du matin, dans des greniers appartenant à Mme veuve Bocquet.

A la première alarme, les pompiers des postes de Vaise et de Serin se sont rendus sur les lieux, avec trois pompes à bras, et au bout de quarante-cinq minutes de travail, ils avaient réussi à conjurer tout danger. De telle sorte qu'à l'arrivée de la pompe à vapeur, dirigée par les pompiers du dépôt central, sous les ordres du commandant Rangé, le feu était complètement éteint.

Le service d'ordre était fait par les gardiens de la paix de Vaise et de Serin, sous la conduite du lieutenant Delattre et de l'adjudant Sella.

Quant aux dégâts, ils sont assez importants. On les estime à une vingtaine de mille francs, dont 8,000 francs pour M. Sauchon, propriétaire de l'immeuble, et 12,000 francs pour le locataire.

Ces pertes sont couvertes par des assurances.

Les faux-monnayeurs. — Il y a deux jours, les gardiens de la paix, à la requête de la dame Dumortier, débitante, cours de la Liberté, arrêtaient un nommé Rabilloud, âgé de 28 ans, pour émission de fausse monnaie.

Fouillé, cet individu fut trouvé porteur de plusieurs pièces fausses d'un franc, frappées à l'effigie de la République helvétique. Conduit au poste et écroué, il refusa d'indiquer la provenance de cet argent

Une enquête fut ouverte ; on s'informa des relations de Rabilloud et on apprit qu'il fréquentait assidument un sieur Flament. On rechercha cet individu, qui fut retrouvé et arrêté hier soir à la vogue de la Guillotière. Il était porteur d'un porte-monnaie contenant 22 pièces fausses semblables à celles saisies sur son ami Rabilloud.

Comme son complice, il refusa de répondre aux questions qui lui furent posées.

Le service de la sûreté recherche activement les faux-monnayeurs qui fabriquaient les pièces que ces individus étaient chargés d'écouler.

A la vogue de la Guillotière. — Un vol a été commis hier soir, à la vogue de la Guillotière, au préjudice d'un marchand forain, nommé Lépy, installé sur le cours Gambetta, non loin de l'avenue de Saxe.

Pendant son absence, des malfaiteurs ont fracturé la porte de sa *roulotte* et se sont emparés d'une montre en argent valant environ 80 fr.

Le forain a déposé une plainte à la police.

— Dans la journée, un hercule, qui jonglait avec des poids, avait prié un spectateur de s'assurer par lui-même que ceux-ci n'étaient pas en carton.

L'homme souleva l'un des poids, mais l'ayant trouvé trop lourd pour son biceps, il le laissa brusquement retomber sur le pied d'un enfant de 10 ans, le jeune Barrat, dont les parents habitent au n° 115 de la rue de Bonnel, et prit la fuite sans pouvoir être reconnu.

Conduit au commissariat de police, l'hercule, qui répond au nom de Blaise, a été remis en liberté après s'être entendu avec le père du petit blessé.

Cadavre retiré du Rhône. — On a retiré du Rhône, hier matin, sur le territoire de la commune de Vaulx-en-Velin, le cadavre complètement nu d'un vieillard de 50 à 60 ans, portant une forte moustache blanche.

Par ordre de M. Biot, commissaire de police de Villeurbanne, le corps du noyé a été transporté à la Morgue.

On ignore s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident, car on n'a retrouvé sur le rivage aucun des effets du mort.

Une enquête est ouverte.

Un pendu. — Un cordonnier, nommé Guillermin, âgé de 33 ans, a été trouvé hier matin, à 10 heures, pendu dans son domicile, rue Sainte-Anne-de-Baraban, 22.

Le malheureux revenait de l'hôpital, où il avait été soigné pour une maladie grave, dont il n'était qu'imparfaitement guéri.

Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Concert. — La fanfare des Touristes lyonnais se fera entendre jeudi 3 septembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans les jardins de la brasserie Rinck, cours du Midi.

Dans le programme figureront les morceaux qui ont été couronnés au concours musical de Beaune.

Une quête sera faite au bénéfice de l'Union des Femmes de France.

Casino des Arts. — Tous les soirs, la charmante divette Mlle Céline Dumont, chante le répertoire fin de siècle, les créations sensationnelles des Xanroff, des Mac-Nab, des Muzy, des Yvette Guilbert, des Ham-Hill qui dans une féerique enchaînement se succèdent au Casino des Arts : le cirque de l'explorateur Seit's, son ours écuyer, ses poneys, ses mutins danois, etc., puis toute la troupe.

Samedi, l'ours *Blondin*, attraction unique des Folies-Bergère de Paris.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui mardi, à huit heures et demie, grand festival Gounod, pour la clôture de la saison, avec le concours de Mmes Cottet-Mathieu et Berthet, et de MM. Bonnard et Ritter.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'*Ave-Maria*, dont le solo de violon sera exécuté par tous les premiers violons (redemandé).

Mlle Berthet chantera le grand air du 2e air de *Mireille*, et le grand duo du 3e de *Mireille*, avec M. Bonnard.

M. Bonnard chantera aussi la cavatine du 2e acte de *Faust*.

Enfin, M. Ritter se fera entendre dans une grande valse de concert : Allegrezza.

On entendra également deux grandes fantaisies sur la *Tribut de Zamora* et sur *Roméo et Juliette*.

Les Concerts-Bellecour ne pouvaient mieux terminer leur saison, si bien remplie, du reste.

Grand concert de l'Horloge. — Jeudi prochain, au concert de l'Horloge, grande soirée de gala, au bénéfice d'une bonne œuvre, avec le bienveillant concours de Mmes Saudey, forte chanteuse falcon, lauréate du conservatoire ; Pras, forte chanteuse ; MM. Dethurens, baryton ; Bonnard, fort ténor ; Soivet, comique en tous genres et de toute la troupe.

Enrayez l'Influenza !

Colonne (Jura), le 22 février 1891. — J'avais une mauvaise digestion, le ventre ballonné, pas d'appétit, une boîte de vos excellentes **Pilules Suisses** m'a complètement guéri. Avec vos Pilules Suisses j'ai enrayé aussi l'influenza qui était revenue nous visiter cette année. Je vous autorise à publier ma lettre si vous le jugez à propos.

(Sig. lég.) HENRY, garde.

La grande Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, n'a pas de succursale. L'ancienneté, la bonne réputation et l'immense débit de cette maison défient toute concurrence. Nouveaux et très grands rabais.

NOS THÉATRES

CÉLESTINS. — Coquelin et Marie Kolb

Les seuls noms de Coquelin cadet et de Marie Kolb avaient suffi pour attirer, hier soir, au théâtre des Célestins, un public nombreux et choisi.

Après les *Deux Ménages*, une comédie qui ne manque pas de gaîté, et dans laquelle, à côté des deux principaux interprètes, il convient de citer les noms de M. Corbin et de Mlle Délia, le spectacle a continué par des monologues, genre dans lequel Coquelin est inimitable.

Le *Sous-Préfet*, dit par Mme Marie Kolb, avec le naturel et le charme qui distinguent la gracieuse artiste, a été particulièrement applaudi.

La soirée s'est terminée par un acte humouristique, de M. Maurice Dorsay, *Eux*, qui n'a d'autre mérite que celui d'être interprété d'une façon hors pair par M. Coquelin et Mme Marie Kolb.

THÉATRE DES CÉLESTINS

SAISON 1891-1892

Mesdames, Messieurs,

Avant toutes choses ; permettez-moi de vous exprimer mon entière reconnaissance pour les sympathies que vous avez bien voulu me témoigner depuis cinq ans que j'ai l'honneur de diriger le Théâtre des Célestins.

Au moment où la dernière année de mon traité va commencer, j'ose réclamer à nouveau la bienveillance du Public, de la Municipalité et de la Presse pour m'aider à mener à bien cette dernière campagne.

Dans cet espoir, je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de mon profond respect.

ROGER DALBERT.

Administration. — MM. Teysseyre, régisseur général ; Faissol aîné, chef d'orchestre ; Paul-Jorge, régisseur parlant au public ; Blancat, deuxième régisseur ; Le Goff, peintre-décorateur ; Guillot, contrôleur en chef ; Laval, contrôleur-adjoint ; A. Rué, tapissier ; Brutinel, chef machiniste ; Blot, costumier ; Rez, magasinier ; Missonnier, coiffeur ; J. Borgat, accessoiriste ; Dervieux, souffleur ; Séguin, électricien.

Tableau de la Troupe. — MMmes Delphine Murat, Ruth, Bollys, Diska, Billon, Berthe Dick, Valicia, Bergeot, Deblaye, Dauvergne, Page, Novaret, Alice C.., Brunetti, Andrelli, Bérengère, Dillau, Aurelly, Juliette, Louise, Yvonne.

MMrs Nerssant, Dageny, Demanne, Leclair, Lebrey, Teysseyre, Durand, E.-F. Mercier, Paul Jorge, Deroudilhe, Dolnay, Collard, Villac, Chevreuil, Léry, Blancat, Calval, Mas, Genin, Bénié, Germain, Bouveyron, Dolly, Louis.

La plupart des artistes étant engagés à Aix-les-Bains, Vichy, Royat, Uriage, Contrexéville et plusieurs autres villes d'eaux et ne finissant leurs représentations dans ces villes que le 31 août, l'ouverture des Célestins sera forcément retardée de quelques jours.

Les pièces que l'administration prépare sont : *Le monde où l'on s'ennuie, Le Fils de Coralie, Adrienne Lecouvreur, La Dame de Monsoreau, Le Carnaval d'un Merle blanc, Les Boussigneul.*

Puis viendront, comme ouvrages nouveaux, *Madame la Maréchale, Musotte, La Plantation Thomassin, Le Médecin des Folles.*

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LES GRANDES MANŒUVRES

Brienne, 31 août.

En même temps que le général de Galliffet se rendait à Brienne, le général Davout quittait Paris pour regagner Chaumont, siège de son quartier général. Il ne s'est pas, toutefois, dirigé directement sur Chaumont ; il a voulu s'arrêter à Bar-sur-Aube, et faire en voiture le trajet qui lui restait à accomplir. afin de voir de nouveau les positions de Colombey-les-deux-Eglises, sur les confins des départements de la Haute-Marne et de l'Aube.

A Colombey, en effet, de grands combats doivent se livrer les 6 et 7 septembre entre l'armée de l'Est et l'armée de l'Ouest.

SUICIDE D'UN SOLDAT

Versailles, 31 août.

Un jeune soldat, nommé Albert Guérin, en garnison au 67e de ligne, à Soissons, était venu passer quelques jours en permission dans sa famille, à Gagny près de Mantes. Pendant qu'il se trouvait seul dans la maison, il s'est pendu dans sa chambre avec sa cravate d'ordonnance.

De graves accusations pesaient sur lui paraît-il, et ce serait pour échapper aux poursuites qu'il se serait donné la mort.

Une enquête est ouverte.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 1er septembre, 2 h. m.

ACCIDENTS AUX MANŒUVRES

Deux accidents ont eu lieu aujourd'hui. Un brigadier de hussards, passager à Bercenay, vient d'être amené à l'hospice de Troyes. Il a reçu un coup de pied de cheval à la tête.

D'autre part, une femme de Troyes, sourde-muette, a été renversée par une voiture militaire ; elle a la cuisse brisée et des blessures à une main et à la tête.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité central des républicains radicaux du 1er arrondissement. — Les délégués de groupes sont convoqués pour mardi 1er septembre, à 8 heures 1/2 du soir, au café Morand, 9, rue du Jardin-des-Plantes.

Les citoyens qui voudraient assister au banquet du 5 septembre trouveront des cartes à cette réunion.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Fédération nationale des syndicats ouvriers. — Les chambres syndicales qui possèdent des listes de souscription pour la grève des passementiers sont priées, si elles ont des fonds, de les faire parvenir à la réunion de ce jour.

La maison Pitiot étant toujours à l'index, il y a extrême urgence à secourir les grévistes. Les ouvriers passementiers sont priés de ne pas se présenter.

Les délégués au conseil sont convoqués pour demain mardi, à 8 heures du soir.

THÉATRES ET CONCERTS

Concerts-Bellecour. — Ce soir, mardi, 1er septembre, à 8 heures 1/2, grand festival Gounod pour la clôture.

PROGRAMME. — *Première partie.* — 1. Le Tribut de Zamora, grande fantaisie, Gounod. — 2. Faust, cavatine, par M. Bonnard, Gounod. — 3. Allegrezza, valse de concert, exécutée par M. Ritter, Borne. — 4. Mireille, grand air, par Mlle Berthet, Gounod.

Deuxième partie. — 1. Roméo et Juliette, grande fantaisie, Gounod. — 2. Ave Maria, par Mme Cottet, Gounod. — 3. Mireille, grand duo, par Mlle Berthet et M. Bonnard, Gounod. — 4. La Reine de Saba, marche, Gounod.

Théâtre-Bellecour. — Jeudi, 3 septembre, une seule représentation de Coquelin aîné, Jean Coquelin, et de Mme Favart.

Mademoiselle de la Seiglière, comédie en quatre actes, de Jules Sandeau. — Monologues.

Petit Athénée (ancien Caveau des Célestins), *place des Célestins.* — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, Concert populaire : Chansonnettes, Monologues, Saynètes, etc.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 1er Septembre (16)

Pilleur d'Épaves

PAR

PIERRE MAEL

PREMIÈRE PARTIE

Et, brusquement, la détente s'opérant, des larmes jaillirent des yeux du marin, en même temps qu'un rugissement de sa poitrine.

Marianna fit un pas vers lui :

— Vous ne m'avez pas encore donné la main, dit-elle avec un doux reproche.

Il la regarda bien en face, bégaya quelques mots, et, saisissant la main tendue, il la couvrit de baisers.

Un instant, la jeune fille demeura paralysée.

Le mouvement inattendu, spontané de Yân l'avait frappée de stupeur. Mais ces baisers brûlants, trempés de larmes éveillaient en elle tout un monde de sensations inconnues, et jetaient sa pensée dans un abîme qui l'inquiétait, dans un chaos de troubles inexplicables dont la soudaineté l'effraya. Rougissant et pâlissant tour à tour, la poitrine oppressée et tumultueuse, elle retira sa main aussi vivement qu'elle le put, sans prendre garde au regard de surprise que le jeune homme attachait sur elle.

Alors, laissant là le marin, elle revint au fou. Lui aussi la considérait dans une extase sans parole Seulement, l'expression de ses yeux n'était point la même que celle des yeux d'Ab Vor.

— Eh bien, Ar Zod, murmura-t-elle d'une voix assez altérée, mais qu'elle s'efforçait d'affermir, quand irons-nous au « Toul ar Dahut ? »

Le vieillard paraissait plongé dans une de ses contemplations habituelles.

Il tressaillit au son de cette voix.

— Le Toul ar Dahut ! prononça-t-il d'une voix caverneuse. Il est là-bas sur les roches de Tévennec. Les vagues y chantent des cantiques pour couvrir la plainte de la maudite. Les grands navires y viennent, attirés par cette musique, et les vagues brisent les grands navires.

Il s'était tourné vers le nord-est.

Son bras s'étendit dans la direction de la Pointe du Van.

Par delà la Roche-Brune, les îlots gris de Tévennec émergeaient de la brume sous le soleil levant.

L'archipel tout entier flamboyait sous les irradiations de l'astre.

On voyait les quartiers de la Pierre-Chauve prendre feu, en quelque sorte, aux attouchements de la lumière.

Au-dessous, l'eau verte décomposait la clarté dans ses milliers de prismes. C'était un tableau féerique.

Marianna jeta un coup d'œil sur Yân.

Le jeune homme s'était laissé éblouir sur la splendeur du décor.

La pupille dilatée, les lèvres entr'ouvertes, il demeurait immobile, plongé dans la contemplation des merveilles que Dieu prodigue à la nature. Son souffle paraissait suspendu.

Et sous l'empire de l'enthousiasme latent, sous la répercussion que faisait naître en lui ce lever de rideau du jour, le sang revenait colorer sa face pâle et mettait ces teintes plus chaudes à ses joues et à son cou découvert.

Marianna devina-t-elle les vibrations de cette âme neuve et inculte ?

Elle s'approcha de lui tout doucement et, lui mettant la main sur l'épaule :

— C'est beau, n'est-ce pas, Yân ?

— Oh ! oui ! murmura-t-il d'un accent religieux, oh ! oui, — c'est beau !... c'est beau...

Il cherchait un terme de comparaison, il n'en trouvait point. Se tournant vers la jeune fille, il fixa sur elle ses yeux humides et rayonnants.

— C'est beau comme vous, Marianna ! fit-il.

— Chut ! murmura-t-elle en appuyant un doigt sur ses lèvres, il ne faut pas dire cela.

Elle souriait en rougissant.

Mais, cette fois, son regard de velours s'était un moment uni au regard du marin.

Et sans qu'ils s'en rendissent compte, jeunes et beaux tous les deux, poètes sans s'en douter, inconcients peut-être de l'amour qui germait en eux, ils se mirent ainsi, l'un dans l'autre, pleins du trouble suave des aveux sans paroles et des espoirs sans horizon. L'heure présente leur infusait sa poésie enivrante.

Ils étaient, eux aussi, à l'aurore de la vie, trop près de l'infini pour ne point s'abandonner au rêve de l'amour sans fin.

Mais en ce moment quelqu'un les arracha à l'ivresse de ce muet épanchement.

Ar Zod n'avait point retiré l'échelle.

Une tête, puis un buste, enfin un corps tout entier, avaient surgi sur la plate-forme du roc. La femme qui venait ainsi avait tout vu, tout entendu : l'exclamation de Yân et cet instant d'une durée inappréciable. Elle avait pâli et chancelé. Mais, reprenant vite ledessus, elle s'avança hardiment vers le groupe :

— Gaïd ! s'écria Marianna joyeuse, comment vas-tu, ce matin ?

— Bien, merci. Et *vous*, Marianna ?

Ce « vous » fut accentué avec une nuance de colère et de haine qui impressionna la fille adoptive de Tina Kaddoc'h.

Gaïd ajouta ironiquement :

— Vous êtes bien matinale pour une *demoiselle*. Est-ce que les sœurs de Quimper se lèvent comme çà tous les jours ?

— Mais oui, fit-elle, ne comprenant rien à cette amertume qu'on lui manifestait.

— Et la mère Tina vous laisse courir d'aussi bonne heure ? Ça vous gâtera le teint, bien sûr.

Elle allait répondre. Ce fut Yân qui répondit :

— Toi, ça te gâte le caractère, Gaïd.

La pêcheuse se sentit touchée par ce propos.

— Oh ! oui, va, je sais, Yân. C'est toujours comme ça, avec les hommes. Ils préfèrent les enjôleuses qui se moquent d'eux aux braves filles qui les soignent.

Marianna la regarda doucement.

— Je ne suis pas une enjôleuse, Gaïd. Je ne sais pas pourquoi vous dites cela.

Elle aussi disait « vous » maintenant.

— Oh ! je me comprends, grommela la mareyeuse. Mes yeux voient ce qu'ils doivent voir, et je me mêle de ce qui me regarde. Je vois que vous n'êtes pas fâchée de vous faire dire des douceurs par les gars de Lescoff et de Cléden, même quand ils sont les promis des autres.

Cette fois, une surprise douloureuse se peignit sur les traits de Marianna.

— Le promis des autres ! Yân est donc votre promis ?

— Il ne vous l'avait pas dit ! riposta la belle fille narquoise.

— Non, répondit l'autre, dont le regard glissa avec une nuance de dédain sur le front humilié de Yân.

Elles étaient côte à côte, la pêcheuse et la « demoiselle » et le contraste de leurs beautés si diverses ne nuisait ni à l'une ni à l'autre. Certes, Marianna était une splendide créature, mais Gaïd pouvait soutenir la comparaison.

Et, tandis que la première, boutonnée jusqu'au menton dans sa robe montante, ses cheveux noirs mêlés et agités par le vent, donnait la religieuse image de quelque créature supra-terrestre, l'autre, la tête enveloppée dans sa coiffe du matin, d'où sa rousse chevelure mal retenue, s'échappait en boucles folles, le col et le haut de la gorge nus sous la brise matinale, les manches retroussées jusqu'aux épaules, ce qui mettait en relief les formes admirables de ses bras ronds, gardait toutes les séductions de la chair dans l'insouciant déshabillé de sa jeunesse sans honte. Marianna était plus belle au sens spiritualiste du mot, Gaïd au sens physiologique. L'*Od ar born* servait d'autel à la première, de piédestal à la seconde. Et Yân, enfant de la nature, enchaîné par cette double fascination, séduit dans l'âme par Marianna, dans les sens par Gaïd, demeurait là, sans force et sans voix, ne sachant plus, le pauvre garçon, si l'appel de la chair ne dominerait point chez lui les aspirations de l'âme.

Ce fut la fille de Tina qui mit elle-même un terme à ce pénible conflit. Elle avait repris toute sa sérénité... Son doux visage de madone s'éclaira d'un sourire. Elle vint à Gaïd et lui jeta ses bras autour du cou.

— Embrasse-moi, Gaïdik, dit-elle. Vrai, je n'en savais rien.

Elle était l'aînée, ayant deux ans de plus que la fille de Guyarmar'ch. En outre, elle était la « demoiselle ». La pêcheuse subissait son ascendant. Du bout de ses lèvres rouges, March'aïd effleura les joues pâles et mates de Marianna. Il n'était pas sincère, ce baiser. Il semblait que les dents blanches de Gaïd eussent envie de mordre le beau visage de sa rivale.

Marianna, elle, l'embrassa avec effusion. Puis, se retournant sans façon vers le marin, elle lui tendit sa petite main.

— Adieu, Yân, dit-elle sans faiblesse.

— Adieu, la demoiselle ! prononça-t-il avec un effort de tout son être bouleversé.

(*A suivre.*)

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 1er Septembre (117)

Le Forçat Colonel

PAR

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Toute cette scélératesse était d'ailleurs superflue, car la frégate n'en était pas à choisir sa route, elle ne gouvernait plus et venait fatalement sur la triple ceinture d'écueils qui défend la côte bretonne. Sa perte n'était qu'une question de temps.

Dans l'entre-pont, la scène était épouvantable. Les malheureux forçats, enchaînés de nouveau pendant les heures de calme qui avaient suivi le supplice de Coignard, se voyaient menacés de périr, sans pouvoir même tenter de se sauver. Les imprécations, les blasphèmes et les cris de douleur se croisaient dans cet étroit espace. Quelques condamnés avaient réussi à briser leurs fers encore une fois et cherchaient à enfoncer la porte du carré. Les autres, couchés à plat ventre sur le plancher, attendaient la mort dans l'immobilité du désespoir.

Au fond de cette salle obscure, un homme assis sur son séant regardait d'un œil sec ce spectacle terrible. Coignard, brisé par les coups qu'il avait reçus, incapable de se mouvoir, voyait avec joie arriver le moment suprême. Il savait que maintenant rien ne pouvait le sauver et Coignard remerciait Dieu de lui envoyer cette dernière consolation de ne pas mourir à la honteuse infirmerie des forçats.

Il se donnait la joie dernière d'évoquer le souvenir de ses belles années, et l'imagination, cette grande consolation des malheureux, ressuscitait pour lui des images adorées et des scènes brillantes. Il revit Yolande de Souvigné galopant à côté de lui sous les balles des bleus; puis l'Espagne lui apparut; Tarragone se dressa dans la flamme et dans la fumée; un officier qui s'appelait alors le comte de Sainte-Hélène montait à l'assaut, l'épée à la main, couvert d'or et de broderies, à travers la mitraille, et les vieilles bandes de l'armée d'Aragon applaudissaient ce gentilhomme héroïque. La figure de Rosa revint à son tour, mais le forçat repoussa cette vision menaçante et il murmura en se laissant retomber sur le plancher fangeux de l'entre-pont :

— Qu'elle soit maudite celle qui m'a abandonné !

Un choc épouvantable réveilla le malheureux et chassa les tristes souvenirs. La frégate venait de toucher et s'inclinait lentement sur le côté. Des hurlements horribles dominaient le bruit de la tempête; les condamnés, roulés les uns sur les autres par la violence du coup, se ruaient sur la porte pour tâcher de fuir; la mer entrait déjà par un sabord défoncé. La dernière heure était venue.

XXXVIII

Le Bonnet Vert

La porte du carré céda sous l'effort des forçats, et les malheureux se précipitèrent pêle-mêle sur le pont de la frégate. Cette fois, leur apparition ne fut pas même remarquée. Les matelots, accrochés aux agrès, tâchaient de résister aux attaques furieuses de la mer, qui déferlait sur le navire. Les officiers, réfugiés sur la dunette, essayaient encore de commander, mais leur voix se perdait dans la tempête. C'était le moment terrible où toute discipline disparaît, où chacun pense à son propre salut; le féroce égoïsme que l'approche de la mort inspire à tous les hommes comprimait le dévoûment et étouffait la pitié.

Chacune des vagues énormes qui balayaient le pont enlevait quelques grains de la grappe humaine suspendue aux cordages. Quelques-uns, les plus braves, cherchaient autour d'eux une esparre, une cage à poules, afin de s'y attacher et de tâcher de gagner la terre. Nul n'osait se jeter à la nage et se fier à ses propres forces.

Les forçats, chargés du poids de leur chaîne brisée, avaient, plus encore que les matelots, à redouter les chances de ce périlleux trajet de la frégate à la côte. Et pourtant c'était la seule voie qui laissât une lueur d'espoir aux naufragés. Le navire avait touché sur une roche à quelques encablures de terre, et il était évident qu'avant une heure la mer l'aurait complètement démoli. Mieux valait encore abandonner l'épave vouée à une destruction certaine et se fier au hasard d'une vague heureuse qui pouvait jeter sur le sable un nageur adroit et intrépide.

Le bonnet vert, qui avait conduit la révolte de l'avant-veille, s'était retrouvé des premiers sur le pont, au moment où la frégate avait touché. C'était un homme d'une taille colossale et d'une force herculéenne.

Ancien maréchal des logis de cuirassiers, condamné à vie pour deux tentatives de meurtre, cet homme avait pris sur ses camarades le double ascendant que donne la force physique unie au courage. Il eût été le roi de la chiourme s'il n'eût subi lui-même l'influence de Coignard, et il ne reconnaissait d'autre maître que le forçat colonel.

Les condamnés s'étaient groupés autour de lui par cet instinct naturel aux faibles et, au milieu du désarroi général tous les yeux se tournaient vers celui qui seul avait conservé quelque sang-froid.

Le bonnet vert n'avait pas failli à sa renommée; appuyé au cabestan et solidement arcbouté contre un paquet de cordages, il avait réussi à saisir une barre de bois détachée du bordage par le choc, et il mesurait de l'œil l'espace qui le séparait de la mer, prêt à profiter de la première vague pour s'élancer.

— Faites comme moi, les amis, avait-il crié d'une voix qui dominait la tempête.

Et les forçats, serrés les uns contre les autres pour mieux résister à la violence des secousses qui ébranlaient à chaque instant la frégate, allaient sauter à la mer après lui, quand un nom circula dans ce groupe désespéré.

— Le comte? où est le comte de Sainte-Hélène?

— Le comte! répéta le cuirassier, le comte oublié dans l'entre-pont! Non, il ne sera pas dit que je l'aurai laissé là!

Et abandonnant le cabestan auquel il se tenait cramponné, l'intrépide galérien se précipita vers l'écoutille ouverte, et disparut dans les profondeurs du navire, déjà envahies par la mer.

Quand ses compagnons avaient couru sur le pont, Coignard, brisé par les coups et incapable de se mouvoir, était resté étendu sur le plancher.

Au premier coup de mer, il devait être noyé en quelques secondes. Le coup de mer de vint pas. La frégate s'était inclinée du côté de la terre, et le bordage près duquel Coignard avait été roulé ne recevait pas les lames poussées par le vent du large.

Quand le bonnet vert parut à l'ouverture qui donnait sur le grand carré, le sauveur arrivait encore à temps!

— En route, vieux! cria l'ancien cuirassier, il n'y a pas de temps à perdre, si nous ne voulons pas boire à la grande tasse.

Coignard eut un sourire amer et lui montra ses fers et ses blessures.

— Tu vois bien que je ne puis pas remuer. Comment veux-tu que je te suive?

— Je nagerai pour deux, ne t'inquiète pas, je t'emmène.

L'ex-comte ne répondit pas, mais une larme roula le long de ses joues amaigries. Son stoïcisme n'avait pu tenir contre le dévouement obscur qui venait s'offrir à lui au moment où il maudissait la vie et les hommes. L'héroïsme naïf de ce forçat triomphait de son désespoir.

— Il y a encore ici quelqu'un qui m'aime, murmurait-il en cherchant à cacher son émotion.

Puis il pensa à la vie qui l'attendait au bagne, s'il réussissait à échapper à la mer, et il dit d'une voix ferme :

— Merci, camarade. J'aime mieux mourir ici.

— Allons donc! cria le bonnet vert, ici, dans cette carcasse de malheur! noyé comme un rat dans une souricière! Ce n'est pas une fin pour un colonel, ça. C'est dit : je t'emporte.

Et le colosse saisit le blessé dans ses bras, l'enleva comme une plume, le chargea sur ses épaules et remonta sur le pont. Quand il y arriva avec son précieux fardeau, la mer avait presque achevé son œuvre. Cinq ou six forçats se tenaient encore accrochés aux manœuvres, les autres avaient été enlevés par les vagues ou s'étaient décidés à sauter à la mer.

La coque de la frégate craquait sous le double effort de la houle et du vent, et menaçait à chaque instant de s'entr'ouvrir.

— Il n'est que temps de débarquer, et voilà notre canot, dit tranquillement le cuirassier en ramassant un débris du bordage.

— Laisse-moi, criait Coignard en se débattant. Seul, tu peux encore te sauver et moi je ne tiens pas à vivre.

(A suivre)

Chemins de fer de l'Est de Lyon

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

TRAINS DE PLAISIR

A PRIX RÉDUITS

DE

LYON-EST OU VILLEURBANNE

A Pont-de-Chéruy, Crémieu, Sablonnières Morestel, Les Avenières et Aoste-Saint-Genix

Pour Pont-de-Chéruy et Crémieu : **1 fr. 50,** *aller et retour en 3e classe.*

Pour Sablonnières, Morestel, Les Avenières et Aoste-Saint-Genix : **2 fr.,** *aller et retour en 3e classe,*

DÉPARTS :

LYON-EST : 7 h. 57 m.—VILLEURBANNE : 8 h. 06 m.

Les billets spéciaux, en nombre très limité, seront à la disposition du public, au bureau de ville du Chemin de fer, *9, quai de l'Hôpital,* et à la gare de Lyon-Est, à partir du 3 Septembre.

Ces billets ne seront valables à l'aller et au retour que dans la journée du **6** Septembre et seulement au train de plaisir.

BAINS DE LA Rue Constantine, 20, Lyon

Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confortable dans le service.

LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains de la rue Grôlée

6 MILLIONS *A PLACER PAR FRACTIONS SUR* **HYPOTHÈQUE**

Ne-Propriétés, Usufruits, tous TITRES NOMINATIFS même MAUVAISES, créances, loyers, etc.

VENTE ET ACHAT D'IMMEUBLES

LACOMBE & GONNET, 13, Rue Laffitte, PARIS. — (16e Année).

VICTOR DUPRÉ

69, Rue Tronchet, LYON

Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes Fourniture de Lames et Bâtons

Réparations à Prix réduits

GRAND DÉPOT DE STORES

Ordinaires et Fantaisie

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE

Prix exceptionnels de bon marché

CAPITAUX offerts de 4 à 5 0/0 sur hypothèques.

S'adresser à Me **Papillon,** notaire au **Bois-d'Oingt.**

Supreme APÉRITIF digestif **CHABLY** Se vend PARTOUT. Le déguster, c'est l'adopter. Vente gros : C. Desplace, Lyon

ACCOUCHEUSE

Mme Veuve YVERNAT

Rue du Vieil-Renversé, 3, angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges)

LYON

Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes.— Discrétion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires.

PRIX MODÉRÉS

(Savoie) BRIDER EAU toni-purgative et dépurative ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE (PURGATION LENTE) Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète. **Cette Eau est très diurétique** *En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales* S'ADRESSER AU Direct. de l'Établissement à Brides *Saison du 15 Mai au 1er Octobre*

PAIN DE GLUTEN

à 1 fr. le 1/2 kil.

Maison GUY

61, rue Saint-Dominique, Lyon

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

Impression d'affiches

Circulaires, Prospectus

S'adress. agence Fournier rue Confort, 14.

TRIBUNAL CIVIL DE LYON

Résultats des ventes immobilières du 29 Août 1891

AVOUÉS POURSUIVANTS	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES	MISES A PRIX	PRIX D'ADJUDICATION	AVOUÉS ADJUDICATAIRES
		Fr.	Fr.	
Magniny	Maison, cours Gambetta, 108	32.000	33.000	Fonbonne.
Mauvernay	Immeubles à Lentilly, Polionay	610	1.550	Mauvernay.
id.	id. id. id.	610	625	id.
id.	id. id. id.	505	525	id.
id.	id. id. id.	2.645	2.675	id.
id.	id. id. id.	2.325	2.550	id.
Prunier	Propriété à Pierre-Bénite (Rhône)	15.000	22.000	Guilleminet.
Patricot	Maison à Villeurbanne	5.000	7.250	Trillat.
Fonbonne	Immeubles à Taluyers (Rhône)	500	525	Fonbonne.
id.	id. id. id.	600	675	Ruby.
id.	id. id. id.	3.000	3.025	Chaîne.
Magniny	Maison, rue Pouteau, 14	15.000	15.050	Magniny.
id.	Maison, rue des Gloriettes, 23	5.000	5.100	id.
Durand	Immeubles à L'Arbresle (Rhône)	2.000	3.050	Durand.
id.	id. id. id.	100	425	id.
id.	id. id. id.	200	225	id.
Nérard	Maison, rue des Anges, 15 et 17	28.300	34.400	Nérard.
id.	Maison, r. des Chevaucheurs, 20	6.000	10.900	id.
id.	Partie de Maison, rue des Basses-Verchères, 12	1.000	4.400	id.
Trillat	Deux parcelles de pré, à Ecully (Rhône)	4.000	8.000	Garcin.

Pliage, Mises d'adresses et Mises sous Bandes

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

En tous genres, à domicile, sur la voie publique et par expédition

A L'AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, A LYON

(Service d'Été) *VIENT DE PARAITRE* (Service d'Été)

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

LE

WAGON

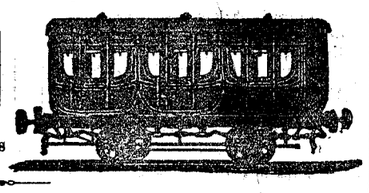

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

EN VENTE *A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon* et dans ses succursales de *St-Étienne, Grenoble, Mâcon et Dijon* *Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux*

Prêts hypothécaires 4 % Offre et demande de capitaux. E. BESSON, r. Hôtel-de-Ville, 91, Lyon. 2 à 4 heures.

Dr DUCHARME

3, Cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electricité.

Traitement spécial des Ulcères. Cabinet : de *9* à *11* h. et de *1* h. *1/2* à *4* h.

MONT-DE-PIÉTÉ

Place du Pont, 7. — Achat or, bijoux, reconnaissance. Facile rachat.

PIANOS & ORGUES

La maison **RODES,** passage de l'Argue, 80, vend des pianos depuis **10** fr. par mois. Location depuis **7** fr. par mois. Vente au comptant à prix réduit des pianos de tous facteurs.

Avez-vous besoin d'argent

Vendez rue Paul-Bert, 18, or, bijoux, reçus du Mont-de-Piété.

BON AVIS A LIRE

Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. **C. Louyrette,** rue Mazenod, 10, Lyon, achète les pardessus, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et chaussures, etc. — Prendre l'adresse, il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

ALCOOL DE MENTHE DES ALPES

Seul véritable antidote épidémique *fabriqué avec des appareils perfectionnés* par J. DELEZAIVE, distillateur. Se trouve dans toutes les épiceries.

OPÉRATIONS DE BOURSE SANS COURTAGES

On opère depuis 7[illegible] fr. de bénéfice. Sr PEYRE et CRSE, 15, r. Vivienne, Paris.

OUTILLAGE D'AMATEURS & D'INDUSTRIES

Fournitures pour le Découpage Tout ce de mieux Systèmes SOUS-MÉCANICIENS, OUTILS de toutes sortes — BOITES D'OUTILS — le *Tarif-Album* (256 pages, 500 gravures) expédié *franco* contre 0 f. 65 TIERSOT, *16, r. des Gravilliers* Paris EXPOSITION DE 1889 MÉDAILLE D'ARGENT, Pl. haute récompense

LE « SANS RIVAL »

Tampon toujours encré (inépuisable)

Il est absolument inaltérable, sa durée est indéfinie et ses encres de couleur est telle qu'il suffit de tamponner une fois pour avoir plusieurs empreintes excellentes. Se méfier des produits similaires.

PRIX : 1 f. 50, et rendu franco 1 f. 75

Vente en gros et au détail : aux *Petits Docks du Commerce,* 12, rue Confort, Lyon.

Nouvel Avertisseur à Ressort

& A DÉTONATIONS

CONTRE LES EFFRACTIONS

SE PLACE FACILEMENT SOI-MÊME ET PARTOUT

Système Français breveté s. g. d. g.

On charge cet avertisseur par la partie supérieure du tube laquelle se dévisse; on peut charger la cartouche de manière à en faire une arme défensive si l'on veut. La cartouche employée pour le chargement se trouve couramment dans le commerce, no 28 Gevelot.

Prix de l'Avertisseur nickelé, muni de 6 cartouches : **7 fr. 50** *franco poste*

PETITS DOCKS DU COMMERCE

LYON — 12, rue Confort — LYON

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE DES JARDINS

Journal horticole, illustré de gravures noires, paraissant deux fois par mois, par fascicules de 20 et 16 pages gr. in-8, avec couverture.

Le LYON-HORTICOLE, qui compte dix années d'existence, est, par sa rédaction, une des plus intéressantes revues d'horticulture qui se publient en France.

Il est indispensable à tous les amateurs de jardin. — Il forme à la fin de chaque année un beau volume de plus de 400 pages.

ABONNEMENTS : *Un an,* 8 fr. *Six mois,* 5 fr. On s'abonne dans tous les bureaux de poste. — Adresser les mandats à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, où les annonces sont aussi reçues.

ENSEIGNES PEINTES

Dans les Gares des Funiculaires

LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE

20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris.

S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14.

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Giroud Pierre, soldat, hôpital Villemanzy, 8 h.

Deuxième arrondissement. — Joannès Beaubrier, 19 jours, Charité, 7 h. — Métra Claude, rentier, 85 ans, Portes de Loyasse, 9 h. 1/4. — Aimée Morand, 8 ans, quai de l'Hôpital, 18, 11 h. Beauholzer, employé, 44 ans, Hôtel-Dieu, 1 h. — Veuve Berger, née Berger, s. p., 35 ans, place Bellecour, 8, 3 h. — Ep. Fontvieille, née Constant, s. p., 33 ans, rue des Archers, 14, 5 h. — Meyer Joseph, domestique, 45 ans, Morgue, 6 h. — Ep. Robin, née Degeorge, 35 ans, rue Condé, 8, midi. — Peyronnet Jules, 6 ans, Charité, 4 h.

Troisième arrondissement. — Bourget Bruno, ex-inspecteur, 73 ans, rue de Crémieu, 19, 7 h. — Portier Claude, cantonnier, 48 ans, r. Moncey, 18, 2 h. — Vve Placet, née Pastore, rentière, 72, chemin Saint-Alban, 1, 4 h.

Quatrième arrondissement. — Chebance Pierre s. p., 78 ans, rue de l'Enfance, 43, 7 h. — Veuve Cochet, née Thévenet, lingère, 65 ans, grande rue de la Croix-Rousse, 45, f. 5 h.

Cinquième arrondissement. — Gergot Jeanne, 16 jours, rue Saint-Cyr, 37, 8 h. — Robin Joseph, peignier, 71 ans, Antiquaille, 9 h. — Epouse Grobe, née Bordel, épicière, 50 ans, rue Saint-Georges, 58, 10 h. — Testulat Léon, concierge, 46 ans, quai Gare-d'Eau, 1, 2 h. — Georges Joseph, négociant, 39 ans, place du Petit-Change, 2, 4 h. s.

Sixième arrondissement. — Chaize Marie, ling. 18 ans, rue Cuvier, 78, 6 h. — Cudex-Combaz, 23 mois, rue de Sully, 100, 8 h. — Traconnet Louis, tisseur, 37 ans, rue Masséna, 87, 10 h. — Veuve Kretz, née Rinck, rentière, 72 ans, rue Montbernard, 6, 2 h. — Febvre Claude, apprêteur, 62 ans, rue de Sully, 97, midi. — Veuve Sanguinède, née Clozé, rentière, 75 ans, rue Suchet, 15, 4 h.

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France

BOURSE DE LYON

Du 31 Août 1891

FONDS D'ÉTAT

3 % Français	95 60	Crédit Lyonnais	811 87
Au porteur	95 40	Mobilier Espagnol	.. ..
Amortissable	.. ..	B. Pays hongrois	.. ..
4 1/2 1883	104 80	Banq. Esc. Paris	.. ..
Italien 5 0/0	.. ..	Banque ottomane	552 50
Espagne 4 0/0 ex.	.. ..	Banque P.-Autric.	440 ..
Hongrie 4 0/0	.. ..	Société lyonnaise	.. ..
Autriche 4 0/0 76	.. ..	Paris-Lyon-médit.	.. ..
Russe 5 0/0 62	.. ..	Andalous	.. ..
— 4 0/0 67	.. ..	Chemins Autrich.	626 87
— 4 0/0 75	.. ..	Cacérès-Portugal	.. ..
— 4 0/0 80	97 10	Lombard-Vénitien	237 50
— 4 0/0 89	.. ..	Méridionaux	.. ..
D. C. Ottom. s. D.	18 70	Nord de l'Espagne	.. ..
Dette égypt. unif.	489 ..	Portugais	.. ..
— Obligat. priv.	.. ..	Saragosse	287 50
Portugais 3 0/0	39 ..	Canal de Suez	2795 ..
— 4 1/2 0/0 1889	.. ..	Parts fondat.	.. ..
Crédit foncier	.. ..	Canal interoc.	20 ..
Crédit mobilier	.. ..	Société f. lyonn.	329 37

OBLIGATIONS

Ville de Lyon	69 75	Lyon-Fourvière	.. ..
— Paris 1860	.. ..	Ouest-Lyonnais	.. ..
— 1865	.. ..	S. fonc. lyonn.	372 ..
— 1869	414 ..	Andalous 3 0/0	.. ..
— 1871	.. ..	Autriche-Hongr. 1e	.. ..
— 1875	531 ..	Beira-Alta 3 0/0	.. ..
— 1876	.. ..	Cacérès-Portug.	210 50
— 1886	.. ..	Lombard ancien	315 ..
V. de Marseille 77	.. ..	— nouv.	318 ..
Fonc. 1877 3 0/0	394 ..	Nord-d'Espagne. 5	317 ..
Com. 1879 3 0/0	483 ..	Portugais 3 0/0	207 ..
Fonc. 1879 3 0/0	.. ..	— 4 0/0	.. ..
Com. 1880 3 0/0	474 ..	Gaz de Lyon	1245 ..
Fonc. 1883 3 0/0	420 ..	Forges de l'Horme	.. ..
— 1885 3 0/0	474 ..	Creusot	1595 ..
Brésiliens 4 0/0	.. ..	Mines de la Loire	171 ..
Dombes S.-Est	437 ..	Montrambert	.. ..
— nouv.	.. ..	Saint-Etienne	300 ..
Paris-Lyon-Méd.	446 ..	Croix-Rousse	490 ..
— 1866	446 75	O. Tramways Lyon	650 ..

BOURSE DE PARIS

Du 31 Août 1891

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

AU COMPTANT	COURS DE CLOTURE HIER	COURS DE CLOTURE AUJOURD.	HAUSSE	BAISSE
3 0/0	95 50	95 75	.. 25	.. ..
3 0/0 amort. ex.	96 50	96 40	.. ..	.. 10
4 1/2 1883	105 07	105 20	.. 13	.. ..
3 0/0 nouveau	93 95	94 ..	.. 05	.. ..

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

CLOTURE D'HIER	VALEURS	PREMIER COURS d'aujourd'hui	DERNIER COURS d'aujourd'h.
95 45	3 0/0 Français	95 52	95 77
93 95	3 0/0 nouveau	93 92	93 95
.. ..	4 1/2 Fr. (1883)	105 12	105 15
90 20	5 0/0 Italien	90 30	90 30
.. ..	4 0/0 Espagn. ext.	71 30	71 40
.. ..	Hongrois 4 0/0	89 70	.. ..
38 80	Portugais	38 60	38 95
.. ..	Russe 4 0/0 80	.. ..	.. ..
488 75	Dette Egypt. unif.	488 ..	.. ..
.. ..	Banque de France	4495 ..	.. ..
1251 25	Crédit Foncier	1250 ..	1252 ..
.. ..	Banq. d'esc. Paris	448 ..	450 ..
812 50	Crédit Lyonnais	812 ..	813 ..
553 75	Banque Ottomane	553 ..	552 ..
.. ..	Banque Autrich.	442 ..	441 ..
.. ..	Mobilier Espagnol	.. ..	.. ..
.. ..	Panama	25 ..	.. ..
.. ..	Paris-Lyon-Méd.	.. ..	.. ..
626 25	Autrichiens	631 ..	628 ..
237 50	Lombards	233 ..	231 ..
287 50	Saragosse	288 ..	286 ..
290 ..	Nord Espagne	288 ..	287 ..
.. ..	Méridionaux	617 ..	.. ..
2792 50	Suez	2793 ..	2798 ..
95 7/8	Consolidé	95 15/16	95 15/16

APRÈS BOURSE

Du 31 Août 1891

3 0/0 français	95 77	Douanes	441 37
— d/25	.. ..	Rio Tinto	543 75
— d/50	.. ..	Tharsis	153 75
Italien	90 35	Alpines	183 75
Extérieure	71 43	De Beers	288 75
Hongrois	89 68	Tabacs	345 ..
Russe 1880	97 31	Panama	25 ..
— consolidé	.. ..	Cheques Lond.	25 26 1/4
Orient	65 50	— à vue	.. ..
Portugais	39 ..	— s/Ber.	.. ..
Turc	18 60	— Pétersb.	.. ..
Egypte unifiée	487 50	— Vienne	.. ..
— privilég.	.. ..	— Amst.	.. ..
Banque Ottom.	553 75	3 0/0 franç. n.	93 97

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Du 31 Août 1891

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Trifait	400 ..	N.-E. Hongrois.	516 ..
—	400 50	Furstemberg	.. ..
Alpines	184 ..	Pottendorf	.. ..
—	.. ..	Lots Turcs	.. ..
Tharsis	152 50	—	.. ..
Lanteira	.. ..	Azow	.. ..
Huta-Bankowa	935 ..	Sélo	.. ..

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Du 31 Août 1891

Bœufs. — Amenés, 3,075; vendus, 2,459; poids moyen, 340; 1re qualité, 162; 2e qualité, 144; 3e qualité 128. — Prix extrêmes, de 120 à 168.

Vaches. — Amenées, 998; vendues, 775; poids moyen, 235 : 1re qualité, 160; 2e qualité, 140; 3e qualité, 120. — Prix extrêmes, de 113 à 161.

Taureaux. — Amenés, 323; vendus, 246; poids moyen, 393 : 1re qualité, 138; 2e qualité, 132; 3e qualité, 122. — Prix extrêmes, de 114 à 141.

Veaux. — Amenés, 1,137; vendus, 999; poids moyen, 83 : 1re qualité, 168; 2e qualité, 148; 3e qualité, 150. — Prix extrêmes, de 120 à 184.

Moutons. — Amenés, 10,639; vendus, 9,639; poids moyen, 19; 1re qualité, 210; 2e qualité, 190; 3e qualité, 164. — Prix extrêmes, de 148 à 218 fr.

Porcs. — Amenés, 3,027; vendus, 2,922; poids moyen, 80; 1re qualité, 148; 2e qualité, 146; 3e qualité, 132. — Prix extrêmes, de 124 à 150.

Peaux moutons : 215 à 680.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

LYON-VAISE. — *31 Août 1891*

Porcs. — Amenés, 1,140; vendus, 937. — Renvoi : 203.

Prix payés : de 90 à 112 fr. les 110 kil., droits d'octroi non compris.

Marché important, affaires difficiles, beaucoup de marchandise inférieure, ce qui explique l'écart des cours.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Du 31 Août 1891

Nombre	SORTIES	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	Poids
39	Organs.	9	1	»	14	»	2	»	2	4	7	»	3471
32	Trames.	2	»	»	2	»	2	1	10	4	7	4	2272
111	Grèges.	12	2	2	12	6	10	»	23	24	17	3	8214
9	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Bobines	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	Laine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
196		23	3	2	28	6	14	1	35	32	31	7	13957
	BALLOTS PESÉS												
2	Organs.	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	93
5	Trames.	»	»	»	»	»	»	1	1	2	1	»	283
132	Grèges.	2	1	2	»	»	»	»	64	25	37	1	6600
»	Diverses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
139		3	1	2	»	»	»	»	66	26	39	2	6976

Ballots conditionnés depuis le 1er du mois. 3564

Ballots pesés depuis le 1er du mois..... 2273

BONNE OCCASION

A Vendre *machine à coudre Singer* (Oscillante). — S'adresser : NOGARÈDE, rue de Penthièvre, 9.

PLUS DE BOUTONS AU VISAGE

Guérison certaine avec le

PHILODERME INDIEN

Phie Mazade & Daloz, 21, r. d'Algérie, Lyon

Chez Pharm. Drog., Coiff. et Parfumeurs.

VERMOREL Constructeur *VILLEFRANCHE* — (Rhône) —

PRESSOIRS

Perfectionnés

GARANTIS

Transformations et Réparations des Pressoirs

VIS & FERRURES — POMPES A VIN

Envoi franco du Catalogue illustré

Le Rédacteur-Gérant : NICOLAU-MENTELÉ.

Imp. WALTENER ET Cie, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.